

Histoire et Traditions populaires

N° 83 Septembre 2003



Facteur rural fin XIX^e siècle devant le manoir de Cauvigny

Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon



n° 83

septembre 2003

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot

N° de publication : ISSN 0298 6728

Responsables de publication:

Gérant : Jacky Maneuvrier

Membres : Almir et Ginette Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Denise Bourgault, Eric Bourgault, Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, Henri Callewaert, José et Claude Castel, Marcel Caudron, Michel et Marie-France Chanu, Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Dominique Fournier, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Gérard et Chantal Guillin, Alexandra Grenier, Marie-Thérèse Hugot, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, François et Colette Wèbre.

Abonnement simple : 13 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 19 Euros . (L'adhésion, valable pour toute la famille, est nécessaire pour participer aux activités du Foyer: sortie manoirs, rallyes, voyages etc.)

De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Foyer. En cas d'expédition par la poste, il convient d'ajouter 6 Euros pour frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre.

Sommaire

A nos lecteurs, programme d'activités		p. 4
Comment gagner du temps au temps La prise d'eau en marche	Daniel Lalizel	p. 5
La Pacific 231	Yves Robert	p. 9
Les réseaux de communication à Lisieux Etude de la voirie gallo-romaine	Didier Paillard	p. 13
Une vache d'herbage	Pierre Frémont	p. 18
Postes, Télégraphe et Téléphone à St-Pierre-sur-Dives	Yves Lecouturier	p. 21
La Sortie « manoirs » du 14 septembre 2003	Jack Maneuvrier	p. 27
La Ferme de Livet à Notre-Dame-de-Fresnay		p. 29
Le Manoir de Livet	Geneviève Storez	p. 31
L'orgue mécanique de Montpinçon	Alain Despré	p. 37
La ligne de Mesnil-Mauger à Sainte-Gauburge	Jack Maneuvrier	p. 47
La vaisselle de table, les réchauds et réchauffoirs	Claude Lemaître	p. 55

A nos lecteurs

Jack Maneuvrier

C'est, je crois, la première fois, que vous recevrez votre bulletin avec autant de retard. Je pourrais invoquer des travaux qui ont empêché l'utilisation du matériel informatique, le démontage de l'exposition et la restitution des objets empruntés, des vacances non programmées mais seul le résultat compte et je vous demande de bien vouloir nous excuser, cela ne se reproduira plus sauf, malheureusement, cas de force majeure. Et puis comme me disait un ami :

" Bulletin de septembre en novembre
Noël en décembre.

Je m'engage, par contre, à vous envoyer le bulletin de décembre au plus tard pour notre Assemblée Générale soit le 13 décembre. Dans ce numéro vous trouverez, en particulier, des études sur le château de Crèvecoeur, le manoir de Saint-Loup de Fribois, l'église de Monteilles etc.

Programme d'activités

Arts plastiques : Les activités "Arts plastiques" auront lieu le 2e samedi de chaque mois à partir d'octobre à l'exception du mois de décembre où elles sont programmées le 20 décembre. Les enfants de 5 à 12 ans pourront faire du papier recyclé, de la mosaïque, de la peinture ... Les plus grands et les adultes : de la peinture sur soie.

Ces activités se dérouleront, au Foyer, de 14 h 30 à 16 h 30 pour les enfants et jusqu'à 18 h pour les adultes. Elles sont réservées aux adhérents du Foyer et aux enfants du Billot.

Pour tout renseignement, s'adresser à Paule Bricon au 02 31 20 64 75

Randonnées pédestres : Le 3e dimanche de chaque mois. Rendez-vous à 14 h sur la place du Billot. De nombreuses sorties ont lieu avec la participation de "Randonnées et Patrimoine de la Viette et de L'Oudon" et "Montviette-Nature".

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale aura lieu : **Samedi 13 décembre 2003, au Foyer, à 15 heures** (voir convocation jointe au bulletin)

Rapport moral et rapport d'activités.

Rapport financier par la trésorière Chantal Guillin

Election du Tiers sortant : les candidatures au Conseil d'Administration devront parvenir au Foyer avant le 8 décembre.

Projet d'activités

A l'issue des travaux, M. **Daniel Deshayes**, Président de la Société historique de Lisieux nous fera un exposé avec diapositives sur "**Les débuts de l'aviation dans la région lexovienne**"

Comment gagner du temps sur le temps ?

La prise d'eau en marche

Daniel Lalizel

Comment gagner du temps sur le temps ?

C'est sans doute ce que s'est demandé un Anglais ; Mr RAMBSBOTTOM ingénieur des chemins de fer. A cette époque, les locomotives utilisent comme force motrice : la vapeur. Pour produire de la vapeur, il faut de l'eau et du feu. Pour le feu, le combustible employé est le charbon ; le mazout sera utilisé plus tard.

Ces deux ingrédients sont stockés dans un wagon solidaire de la locomotive, appelé tender (prononcé quelquefois tinder, dans la région du nord), d'une capacité moyenne de 22 à 35 m³ d'eau. Sur les grands trajets, les trains étaient soumis à de longs arrêts en gare pour « refaire de l'eau ». Considérant ces arrêts comme une perte de temps, notre ingénieur anglais imagina une technique permettant de réduire la durée des arrêts : la prise d'eau en marche.

La prise d'eau en marche

Le principe repose sur un principe simple : la gravité. En utilisant la vitesse du train, l'eau monte dans le tender. La vitesse imposée se situe entre 70 km et 80 km/h. Il y a donc d'une part, une rigole, dénommée aussi « bac », entre les rails et une écope entre les roues du tender. La mise en place de ces bacs imposait une longue ligne droite et entièrement de niveau. Les bacs ont environ 16 cm de profondeur, 50 cm de largeur, 500 à 600 m de longueur, dont 50 m à chaque extrémité ayant une pente de 3%, ceci afin de maintenir l'eau à un niveau constant. Environ 36 m³.

Trois signaux, éclairés la nuit, signalent la présence des bacs aux mécaniciens :

Le 1 ^{er}	BAC	situé 600 m avant les rigoles,
Le 2 ^e	La lettre C	au commencement de la rigole,
Le 3 ^e	La lettre F	pour la fin de la rigole.

La manœuvre de l'écope se fait à l'aide d'un levier puis, par la suite, avec une vis sans fin. Après le passage du train ayant procédé à une prise d'eau, le bac se remplit automatiquement en 5 minutes. Ce réapprovisionnement se fait à partir d'un château d'eau d'une capacité de 300 m3 construit en bordure de voie.

Les tenders ainsi équipés d'une écope appartenaient aux séries :

22 114 à 643 (22 m3)
13 311 à 320 (13 m3)
20 001 à 20050 (20 m3)
35 001 à 35 049 (35 m3)

Ils étaient attelés : aux machines 220 de la série 2701 à 2706 et 2751 à 2754
 aux machines 221 de la série 2901 à 2910 et 2951 à 2960
 aux machines 230 de la série 3801 à 3840
 aux machines 231 de la série 501 à 783

Pour information, la Pacific de Sotteville, la 231 G 558 est attelée au tender 22 C 367, équipé d'une écope.

Le tender 22 C 306 est présenté, en écorché, au musée des Chemins de Fer de Mulhouse.

En France, seul le réseau de l'Etat expérimente et applique cette technique. Le Nord et le P.L.M. ont testé mais abandonné le projet.

En 1900, sur Paris à Bordeaux : 3 bacs sont installés :

au km 108 à Magny-Blandainville
au km 222 à Saint-Aubin-la-Bruyère
au km 445 à Villeneuve-la-Comtesse.

En 1927, sur Paris – Le Mans : au km 104 à Courville.

En 1929, sur Paris – Le Havre : au km 111 à Léry-Poses.

Et enfin dans notre région :

En 1927, sur Paris – Cherbourg : au km 113 à Asnières-sur-Iton. Cette station se trouve à quelques kilomètres d'Evreux en venant de Caen.

En 1909, après le rachat de la Compagnie Ouest par le réseau Etat, il fut décidé de construire cette installation. Il y avait donc un bac sur les deux voies, et un château d'eau construit en bordure de ligne afin d'alimenter les bacs.

A cette époque , les trains ne peuvent parcourir Paris – Deauville sans arrêt. La prise d'eau en marche permet donc la mise en service de trains rapides et directs.

Après l'arrivée des « Pacific », la capacité des tenders fut portée à 24 m³, ce qui permettait de relier Paris au Mans, sans arrêts, soit 211 km.

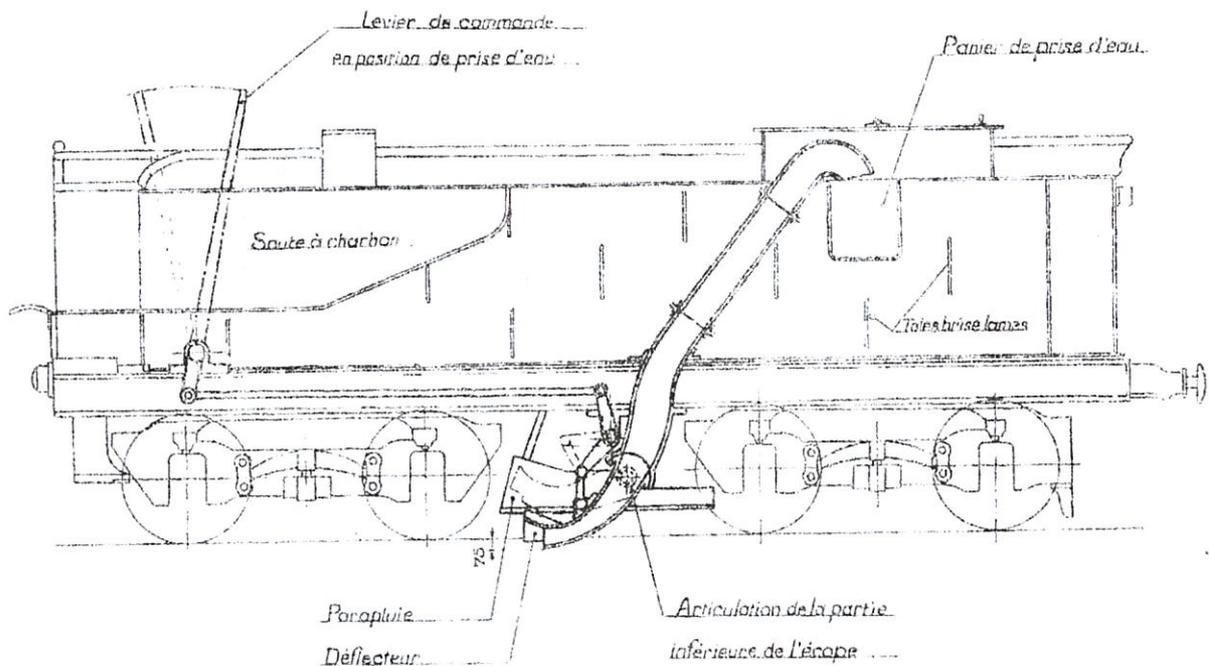
Paris – Le Havre, également, pour les trains directs, sans arrêt à Rouen.

Ces installations ont fonctionné jusqu'à la fin de la traction vapeur.

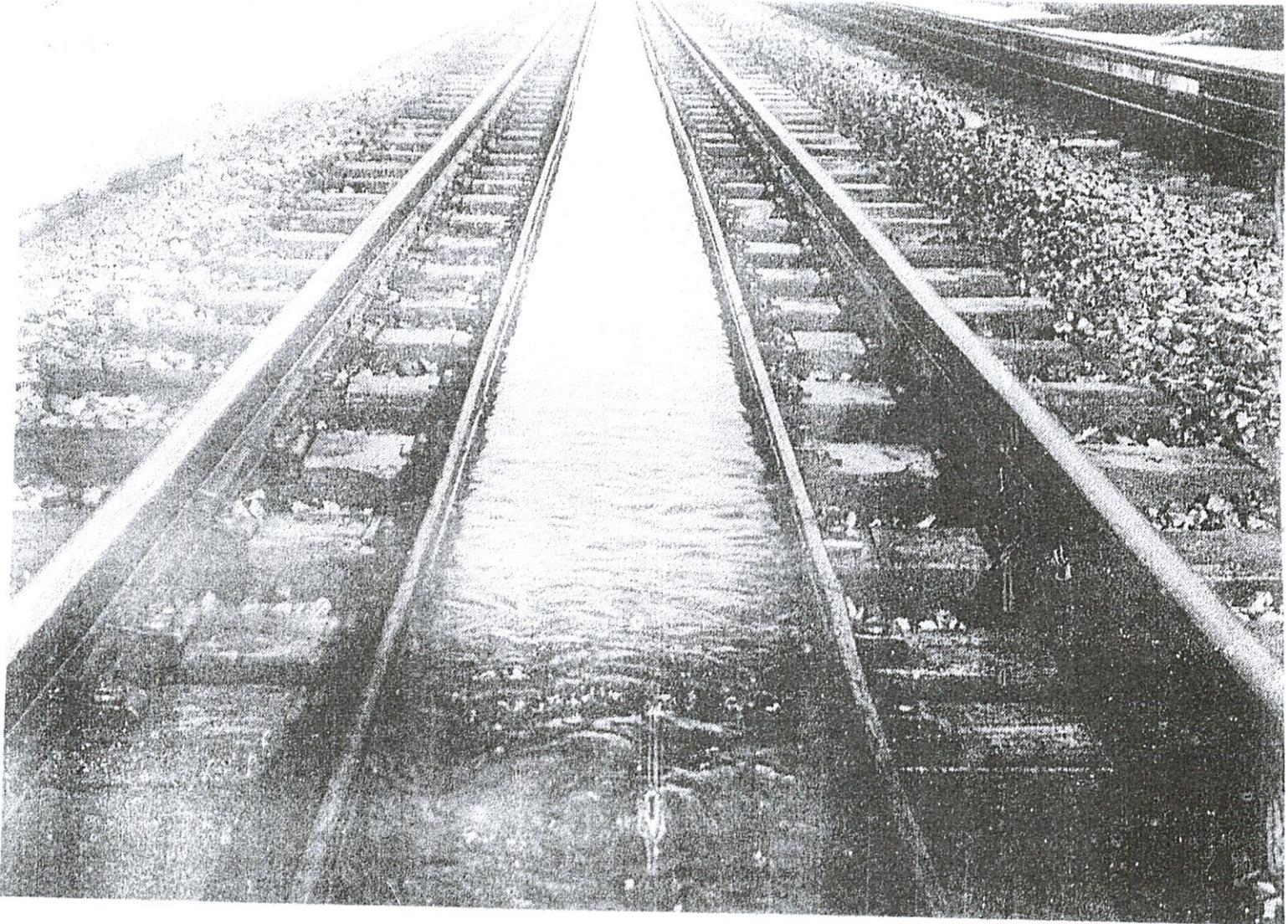
En 1964, pour Paris – Cherbourg.

En 1966, pour Paris – Le Havre.

Et en 1937 et 1938, pour les autres lignes ;



Rigole ou bac entre les deux voies



La Pacific 231¹

Yves Robert

Venir parler de vapeur en cette période caniculaire est assimilable à une provocation. J'ose espérer qu'il me sera beaucoup pardonné car, en fait, à travers l'histoire de la renaissance de la Pacific 231, je viens vous entretenir d'une aventure humaine originale, d'un pari étonnant, de ceux que les hommes savent si bien mener quand ils sont habités par la passion.

J'ai publié, en printemps 2001, un récit consacré à une authentique histoire d'amour partagée entre des hommes et une locomotive. Attention ! Pas n'importe quelle machine à vapeur mais la Pacific 231, celle qui a inspiré tout à la fois Zola, Renoir et le musicien Arthur HONEGGER qui ne lui a consacré pas moins qu'une symphonie !

J'ai rencontré cette locomotive pour la première fois en Juin 1986 en gare de Serquigny. Images étonnantes que celles de ces hommes qui semblaient sortir tout droit d'un roman de Zola. Bleu de chauffe, lunettes sur le front, visages noircis par la fumée et dans le regard l'étincelle de la joie, de la fierté, du bonheur de partager un moment exceptionnel.

Le journaliste que j'étais avait, incontestablement, le sentiment de voir quelque chose de très fort, d'autant que les cheminots se voulaient persuasifs : " Regardez bien cette machine. Elle est unique et, bientôt, elle roulera comme au temps de sa splendeur. Vous savez elle revient de loin elle était condamnée à la ferraille". C'était parfaitement vrai.

Pour expliquer la réussite de cette authentique résurrection, un retour en arrière s'impose. L'histoire commence, en 1972, en gare de Dieppe. Une machine à vapeur, abandonnée sur une voie de garage joue les nourrices. Elle réchauffe le fuel des car-ferries de la ligne Dieppe - Newhaven. Elle a roulé pour la dernière fois, en septembre 1968, quatre ans plus tôt, entre Nantes et Le Croisic.

C'est la dernière Pacific. Celle que les roulants vénèrent et admirent. Ils l'ont baptisée Princesse. Elle a sillonné de 1936 à 1965 la ligne Paris Cherbourg. C'est un lévrier du rail, une coureuse, une "grandes pattes", selon le jargon ferroviaire.

¹ Texte de la communication donnée par M. Yves Robert, au Foyer Rural du Billot, à l'occasion de la Journée Archéologie et Traditions Populaires" (ndrl)

Un conducteur rouennais, Raymond GILLOT vint à passer en gare de Dieppe. A la vue de la machine, il s'étonne, se renseigne et s'inquiète. Cette Pacific attend la ferraille. Mais les cheminots dieppois prennent soin d'elle. Ils passent régulièrement de l'huile dessus pour éviter la rouille.

Nostalgie, quand tu nous tiens!

Un peu plus tard, ce même Gillot découvre une petite annonce dans les colonnes de "la vie du Rail".

La S.N.C.F. vient d'attribuer une locomotive à l'Association des Anciens amis de la Traction vapeur. Ce cadeau a été obtenu pour le franc symbolique. Raymond Gillot se met à rêver: "Et si on tentait un coup similaire pour sauver la Pacific !"

Aussitôt, l'Amicale des chefs de traction est alertée et une démarche écrite est adressée à la Direction de la SNCF. Par chance, cette lettre tombe dans les mains d'un ingénieur qui trouve que la suggestion mérite réflexion. Il s'avère que ce monsieur, ancien tractionnaire est loin d'avoir une image passiste des chemins de fer. Il est sensible à l'argumentation présentée. C'est le coup de pouce du destin.

La Pacific est confiée à l'Amicale des chefs de traction. Elle en devient la gardienne en étant chargée de la conserver en l'état. Le 26 décembre 1972, la machine est ramenée en remorque jusqu'au dépôt de Sotteville. Le Père Noël est passé par là. C'est le début du miracle. Le retour a valeur d'événement à Sotteville.

La Pacific y est connue, plus encore vénérée. La 231, construite à Nantes en 1922 fait partie d'une série de 283 unités numérotées sur le réseau de l'Etat entre 1913 et 1923.

Elle tire son premier numéro de la configuration des essieux ! deux essieux porteurs à l'avant, trois essieux porteurs et un essieu porteur à l'arrière ... 231 !

D'abord affectée au dépôt de Thouars (Deux-Sèvres) au coeur de la ligne Paris-Bordeaux du réseau de l'Etat, elle arrivera aux ateliers de Sotteville "Quatre Mares", le 4 mars 1936 pour être transformée.

Elle est alors dotée d'une distribution à soupapes, en remplacement des tiroirs, selon les principes appliqués aux locomotives de la compagnie Paris-Orléans par l'Ingénieur André CHAPELON.

La Pacific modifiera, une dernière fois, sa carte d'identité, le 1er janvier 1938. A la création de la SNCF, elle devient 231 G 558.

En novembre 1954, les ateliers accueilleront à nouveau la machine pour une grande réparation. Elle lui permettra d'effectuer 360 000 kms supplémentaires. Ce petit historique permet de comprendre pourquoi l'arrivée de la machine à Noël 1972 a valeur d'événement aux ateliers Sottevillais.

Son retour constitue une attraction. Les anciens l'admirent avec respect, les plus jeunes s'interrogent sur les raisons d'une telle notoriété. "La Vie du Rail" se fait l'écho de ce sympathique retour. Tout le monde s'impatiente et veut voir la 231 rouler froide poussée par un diesel. Elle sort avec trois voitures vides et un diesel pousseur.

Petit trajet Sotteville - Oissel, à 30 km / heure, le dimanche matin, aux heures creuses. Mais ça ne suffit pas. La curiosité réclame davantage. Les témoins souhaitent de la fumée blanche, épaisse. Des cartouches de filtres à gazole sont jetées dans le foyer avec des chiffons imbibés d'huile.

Un jour, la grande interrogation tombe du poste de commandement de la gare : " Est il possible de remettre la machine en feu ?

- Oui ! Est-il répondu sans embages par ceux qui croient de plus en plus à la résurrection. Novembre 1977, signature d'un protocole d'accord entre la SNCF et l'Amicale des chefs de traction de la région Ouest pour la cession de la Pacific et de son tender . Cette convention est capitale, elle accorde à la machine le droit de survivre. C'est gagné. En fait, Sotteville a grandement facilité le pari.

Les ateliers de "Quatre Mares" offraient de multiples avantages: bonne ambiance humaine et animation d'excellent niveau.

"Tant vaut le chef, tant vaut la troupe" résumera un témoin du tour de force.

Qu'on ne s'y trompe pas; sans bénévolat l'aventure était irréalisable.

En Mai 1982, l'expertise de la SNCF annonce la lourdeur du devis: 650 000 F sont nécessaires à la remise en état de la machine, soit aujourd'hui 100 000 euros. La mobilisation se poursuit de plus belle. Ouverture d'une souscription :

1 500 bulletins distribués: 550 sont retournés avec une réponse positive. Encourageant, incontestablement,

Les dons sont bloqués sur un compte spécial: la cagnotte atteint 50 000 F.

Il devient indispensable d'officialiser la chose. Un club est constitué : le Pacific Vapeur Club naît au journal officiel le 10 Janvier 1983.

Six mois plus tôt, la vie du rail, consacre un numéro spécial au 150e anniversaire du chemin de fer en France.

Un documentaliste de la revue dresse la liste des locomotives préservées et sauvées de la casse.

Naturellement, la 231 G 558 est du nombre.

Depuis dix ans, les machines se vendaient au poids de la ferraille on pouvait s'offrir une locomotive pour 40 000 F.

C'est aussi l'époque où le ministère de la culture souhaite accomplir un geste en faveur des locomotives. Un crédit de

500 000 F sera attribué par machine pour faciliter les réhabilitations.

Unique rescapée d'une prestigieuse série la 231 doit être sauvée. Juin 1983 une proposition de classement de la locomotive est soumise au ministère.

Le rapporteur n'a rien négligé. Il joue la corde sensible."Cette machine est semblable à la Lison de la Bête humaine. Zola l'admirait depuis sa maison de Meulan, à son passage sur la ligne Paris le Havre."

Ultime atout: le déploiement d'un poster édité par le Vapeur Club.

Une dame admirative lance "Mon Dieu ! Qu'elle est belle !".

La Pacific et son tender sont classés au titre des monuments historiques grâce à une loi votée en 1913 qui permet de sauvegarder aussi le Patrimoine industriel.

Par chance, l'intérieur de la chaudière était en bon état.L'échappement, lui, fut refait par l'école d'apprentissage SNCF de Sotteville. Après la période d'essais qui se révéla probante, le train inaugural s'ébranlait le 29 juin 1986 au départ de Sotteville.

Retour historique à Paris, avec arrivée dans la légendaire tranchée des Batignolles où scintillent les feux des panneaux lumineux, ou s'étale en grosses lettres rouges sur fond blanc le nom de Paris Saint-Lazare, première gare de France.

Le pari était gagné.

L'audace, le courage et un formidable esprit de compagnonnage sont l'explication de cette réussite. L'ambiance d'équipe est la clef de tout.

Il en fallait de la volonté, de l'ardeur et de la motivation.

Jun 1986, halte en gare de Serquigny lors des essais

Photo : Yves Robert

Extrait de l'ouvrage d'Yves Robert : « Le second souffle de la Pacific 231 G 558 »
Edition : Les cahiers du Temps, Cabourg Calvados
Collection du Cœur à l'ouvrage, dirigée par Pierre Coftier



Près de 8 000 heures de travail minutieux ont été nécessaires à la remise en état de la machine et de son tender.

"Il fallait être dingue par s'embarquer dans un truc pareil", reconnaît, avec le recul, Raymond Gillot celui qui a découvert la locomotive abandonnée en gare de Dieppe.

Depuis 1984, le coût de la restauration général de la locomotive a atteint 925 000 F, aujourd'hui plus de 141 000 euros.

L'Etat et le Ministère de la culture ont financé la dépense par moitié.

Le département de Seine-Maritime a accordé une subvention de 25%, depuis 1995, le Pacific Vapeur Club a participé pour 15 % et le groupement des villes : Grand-Quevilly, Oissel, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville et Mézidon-Canon ont donné 10%.

Depuis 1992, plus de quarante voyages ont été organisés. A chaque fois, le convoi est constitué de la machine plus une rame formée de six voitures à voyageurs, une voiture postale, un fourgon à bagages et une voiture bar. A chaque voyage 448 passagers sont de la fête. Depuis sa résurrection, la locomotive a parcouru plus de 40 000 km et le club compte environs 600 adhérents.

Mais la nostalgie a un prix, des conditions, des contraintes et un règlement strict.

A chaque voyage, le club loue le sillon, l'agression de la voie. La SNCF encadre chaque sortie par un chef de traction qui accompagne la machine et un agent commercial train pour la sécurité. La locomotive est conduite par un membre du Pacific Vapeur Club disposant du permis indispensable et un chauffeur.

L'agrément matériel est donné par la SNCF et, après chaque voyage, la bande de l'enregistreur FLAMAN - le mouchard de la locomotive - est envoyée pour contrôle, comme pour tous les trains.

Aujourd'hui le débat est lancé. La Pacific roule-t-elle trop ?

Les responsables actuels du club expliquent: " si on arrête d'organiser des trains, nous ne serons plus en mesure d'entretenir la rame."

Pour sa part, Henri Willaume, président fondateur à l'écart du clubs depuis 1990 ne partage pas cet avis: "Assumer un maximum de sorties est une fausse logique. Il faut éviter de faire travailler un matériel ancien. Plus la machine roule, plus ils auront de travail dessus.

Il s'avère aussi que les sorties sont de moins en moins compatibles avec les installations de la SNCF et que les autorisations de circulation sur les grandes lignes seront de plus en plus délicates à obtenir.

A plus ou moins longue échéance ce sera la ligne touristique ou le musée.

Mulhouse a déjà réservé une place à la Pacific 231 quand l'heure de sa retraite aura sonné. L'an dernier la machine est restée sur cales de longs mois près d'Épernay, d'importantes réparations ont été nécessaires sur la tubulure, puis les essieux de roues, enfin il a fallu changer les serpentins qui sont les éléments de réchauffement de la vapeur.

Coût du passage aux différents ateliers 340 000 euros! La facture est lourde, le club est toujours à la recherche d'une partie de la dépense.

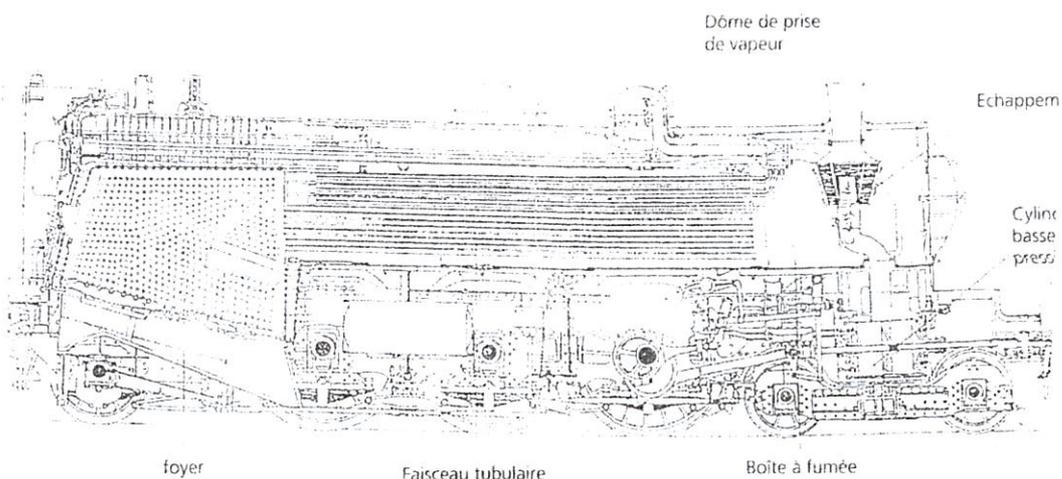
Mais la Pacific roule à nouveau. En mai dernier, à Bernay, elle a fêté ses 80 ans, le même jour le Pacific Vapeur Club soufflait ces vingt bougies. Comme quoi le tour de force réalisé pour la restauration de la locomotive fera date.

Une phrase couchée sur le livre d'or du club en fait foi: " Le panache de la G 558 n'est rien à côté de ce qu'ils ont fait".

J'en ferai le mot de la fin si vous le voulez bien.

Yves Robert

Le Billot, 17 Août 2003.



Coupe d'une Pacific Etat dans son aspect d'origine. Coll. Pacific Vapeur Club

Les réseaux de communication à Lisieux

Etude de la voirie gallo-romaine

Didier Paillard

De tous temps, l'être humain, dispersé sur de vastes territoires, a cherché à communiquer avec ses congénères. Il a développé des réseaux de transports toujours en plein essor, motivé par des considérations d'ordre économique, social, culturel ou militaire. Ces réseaux sont terrestres (chemins, rues, routes, voies rapides, autoroutes, voies ferrées...), fluviaux, maritimes (cabotage, voyage, découverte de nouveaux mondes), aériens (aviation, lignes téléphoniques ou électriques, ondes hertziennes, ponts...), souterrains (aqueducs, égouts, tunnels, câblage), technologiques (énergie électrique, téléphone, autoroutes de l'information) et même spatiaux (satellites, sondes et voyages vers d'autres astres).

A l'époque gallo-romaine, le regroupement humain sur un territoire tel que la cité antique de Lisieux (*Noviomagus*) nécessite un minimum d'organisation. Les espaces occupés sont constitués d'îlots de terrains autour desquels se développent des axes de circulation et de distribution qui ont eu un impact indéniable sur les développements futurs de la ville, autant au plan géographique qu'historique¹.

Les voies romaines repérées sous la ville sont constituées, en général, d'une succession de couches de cailloutis très compacté, reposant sur un radier de pierre qui assurait une bonne assise à la chaussée. Elles ont en moyenne une largeur comprise entre 3 m et 4,5m et parfois plus sur des grands axes. Elles ont été conçues pour résister aux intempéries et aux

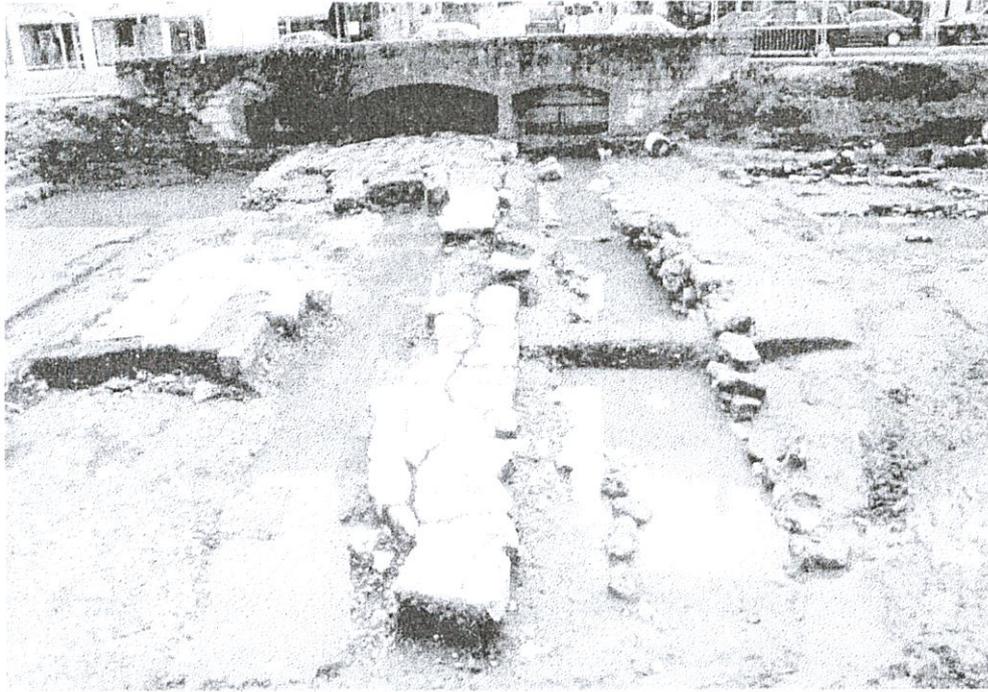
¹ - Paillard D., Un *suburbium* à Lisieux (Calvados) et mouvance périphérique d'une cité. L'apport du site archéologique Michelet, *Suburbia* les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines, *Caesarodunum*, tome XXXII, édité par Robert Bedon, Université de Limoges, Centre de Recherche A. Piganiol, 1998, p. 151-162.
Voir aussi : Paillard D., Un *suburbium* à Lisieux, l'apport du site archéologique Michelet, in *Les villes et leurs Faubourgs en Gaule romaine, Les dossiers d'Archéologie*, n° 237 octobre 1998, p. 52-57.

nombreuses circulations de charrois. L'entretien de ces voies nécessitait de fréquentes restaurations, entraînant parfois des rehaussements des niveaux des sols pouvant aller jusqu'à plus d'1 m de hauteur. Dans certains lieux privilégiés, ces voies ont fait l'objet d'une construction plus sophistiquée. Elles sont pavées de pierres comme celles du site des Galeries Navarin (*cardo maximus*) ou dallées (*decumanus maximus*) sur le site de l'ancien square André-Malraux (site actuel de la médiathèque).

Sous l'éclairage des fouilles archéologiques anciennes et récentes, les différents points observés ont permis de déceler une partie du schéma original de la voirie gallo-romaine. Actuellement, il est possible de répertorier 7 axes majeurs : 2 voies est-ouest, 3 nord-sud et 2 axes décalés suivant une orientation à 45° assujettie au passage des cours d'eau et au relief du fond de vallée de la Touques.

La localisation des voies situées sur le site du Grand-Jardin nous est connue par les plans détaillés de Moisy et de Moidrey datés du XIXe siècle². Si les descriptions anciennes sont souvent sujettes à caution, les voies localisées sur ces plans ne doivent pas être analysées dans leur globalité comme on l'a toujours fait, mais découpées par tronçons rectilignes. Replacé sur le cadastre actuel, leur emplacement devient logique et permet de mieux comprendre le développement de la vaste nécropole à incinération du Grand-Jardin le long de ces axes.

Actuellement, sur le schéma général de la voirie antique identifiable, la rue Henry-Chéron est le seul axe extrapolé par déduction. A la source du développement de la ville médiévale, cet axe se situe à 170 m au nord du *decumanus*, dont la distance est égale à ceux orientés est-ouest (les Galeries-Navarin, le boulevard Herbert-Fournet, le site Michelet). Ce maillage régulier permet d'établir une cadastration hortonormée de la cité, malgré un relief de fond de vallée traversé par de multiples cours d'eau (La Touques, l'Orbiquet, le Cirieux, les Rouges-Fontaines, le Cavodon). Ce schéma démontre une parfaite connaissance du terrain de la part des géomètres de l'époque, en utilisant au mieux la topographie locale. S'appuyant sur deux axes de base perpendiculaires (le *decumanus* et le *cardo*) judicieusement implantés entre les vallons, ils ont installé un quadrillage de base régulier pour la création de la cité, en anticipant les extensions futures nécessaires au développement de la ville.



La voie romaine lors des fouilles du square André Malraux

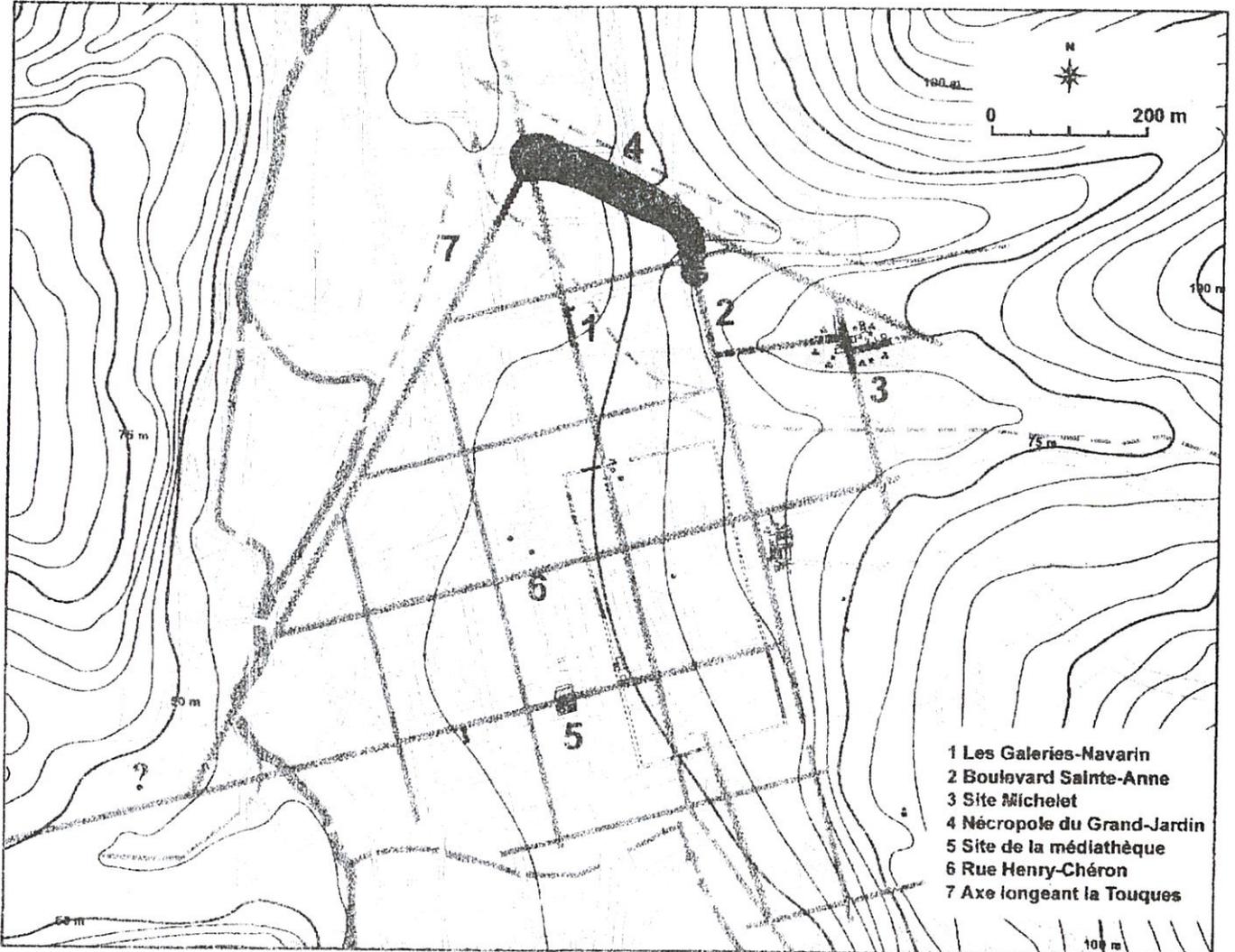
Pourtant cette trame n'a pas entièrement résisté aux aléas de l'histoire. A la fin du Haut-Empire, l'insécurité qui règne sur les côtes de la Manche due aux pillages des villes par les Saxons et les Francs, oblige la plupart des cités romaines à se fortifier. La construction d'un *castrum* au centre de *Noviomagus* a perturbé en profondeur la cadastration ancienne, avec en particulier la destruction des deux axes majeurs.

Le matériel découvert lors des fouilles effectuées sur le site des Galeries-Navarin a mis en évidence un abandon probable de la voirie vers la fin du Haut-Empire. L'abandon de cet axe se vérifie à l'endroit de jonction avec le *castrum*, dans des sondages qui avaient été menés dans une parcelle située au nord du transept de la cathédrale. Ces derniers n'ont révélé la présence d'aucune tour pourtant indispensable à une porte fortifiée. Cet abandon a favorisé le développement, plus à l'ouest, du boulevard Sainte-Anne qui est le départ de la route vers Pont-l'Evêque.

Le même phénomène de désaffection se reproduit sur l'axe majeur est-ouest situé dans l'ancien square Malraux, à une soixantaine de mètres à l'ouest du *castrum*. Le tronçon découvert par François Cottin était constitué de dalles en calcaire dur (calcaire oxfordien) et avait été interprété par l'auteur comme le *decumanus maximus*. Les fouilles effectuées récemment autour de ce site pour la construction de la médiathèque confirment bien l'importance majeure de cet axe³. La voie dallée a été construite après le milieu du II^e siècle. Elle repose sur un axe plus ancien en cailloutis du I^{er}-première moitié du II^e siècle. Dès son origine, elle atteint une largeur importante de 7,30 m. Elle est longée au sud d'un fossé bordier de 2,20 m de large, puis d'une zone de circulation piétonne de 2,90 m de largeur. L'emprise globale de ces structures atteignant une largeur totale de 12,40 m confirme l'importance de cette grande artère gallo-romaine. A la fin du Haut-Empire, le quartier subit de profonds bouleversements avec une destruction massive et un abandon qui durera plusieurs siècles. Cette destruction se perçoit sur l'ensemble des structures gallo-romaines. L'analyse stratigraphique des remblais permet de déceler une grande phase de démantèlement du quartier vers 280 après J.C. Les édifices sont détruits avec une récupération systématique des matériaux de construction. Il en est de même pour la voie gallo-romaine. Les grandes dalles sont arrachées, rendant l'axe de circulation définitivement inutilisable. Enfin, l'ensemble des

² - Paillard D., Etudes topographiques de la cité antique de Noviomagus, *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 41, mai 1998, p. 29-38.

Plan général de la voirie de Lisieux à l'époque gallo-romaine



ces structures est recouvert par un épais remblai qui présente des éléments de datation cohérents ne dépassant pas, là aussi, 280 après J.C. Il est indéniablement à mettre en rapport avec la construction du *castrum* qui a nécessité d'importants travaux de terrassement pour asseoir les fondations, et creuser les fossés. Ces importants cubages de terre, étalés à l'extérieur et aux abords de l'enceinte, offrent deux avantages : ils permettent de niveler le terrain devant l'enceinte, assurant un espace régulier et dégagé pour la défense tout en évitant de déplacer ces déblais sur des grandes distances. Ce même phénomène stratigraphique a été observé place Mitterrand⁴, dans des sondages situés à une soixantaine de mètres de l'enceinte, comme sur le site du square Malraux.

Après une désaffectation de près de dix siècles, le secteur retrouve un nouveau développement seulement vers la fin du XIII^e siècle. L'occupation médiévale se traduit par la création d'une rue finement pavée, l'édification de la halle aux grains (témoignage d'une forte activité économique) et la construction de quelques habitations malheureusement très altérées par les occupations de l'époque moderne. Ce nouveau développement urbain est la conséquence de l'extension de la paroisse Saint-Germain (l'église se trouvait sous la place Mitterrand) vers le quartier connu dans les textes sous le nom de La Couture (place de la République).

La nature de ces constructions reproduit indirectement le schéma de celles de la période romaine, guidé par des mécanismes d'ordre topographique de la ville médiévale plutôt que par une véritable conscience des vestiges antérieurs.

Cette superposition est toujours valable aujourd'hui. Le secteur présente encore une zone commerciale importante avec le marché de la place de la République, un secteur piétonnier rue Pont-Mortain et le même alignement des axes de circulation entre la rue de la Résistance (rue se dirigeant vers l'église Saint-Jacques) percée après la guerre et ceux des époques antérieures.

Didier Paillard

³ - Paillard D., Projet de construction d'une médiathèque - Lisieux - Square André-Malraux, Place de la République. *D.F.S. de sauvetage programmé*, juin 2000, 90 p.

⁴ - Paillard D., Trois nouveaux sites archéologiques à Lisieux, *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 43, janvier 1999, Lisieux, p. 19-23. – Paillard D., Lisieux (Calvados) Place François-Mitterrand, *D.F.S. de sondages*, Service Régional d'Archéologie, 1998, 27 p.

Une vache d'herbage

Pierre Frémont

Charles Attend, marchand de bestiaux, honorablement connu sur les « places » du bocage virois, arrêta sa voiture dans la cour du père Sistant (Alain de son prénom) qui exploitait une ferme pentue et ingrate dans les Vaux des Bures. Un printemps précoce avait reverdi les haies et les prairies des coteaux où seules contrastaient, brunes, les parcelles de labour qui n'étaient pas encore emblavées.

Les deux hommes se connaissaient depuis longtemps et leurs rapports étaient faits de ce curieux mélange d'estime, de respect et de méfiance, propre, souvent, aux relations compliqués du commerce de bestiaux.

Charles descendit de voiture et s'adressa à nous :

« Bonjour messieurs. Mon père Alain, je viens voir la vache que tu m'as annoncée.

- Bonjour Charles. C'est le beau temps qui te fait sortir ? La vache est là, sous la main et si t'as jamais vu une bonne bête, j'vas t'en montrer une.
- Sacré Alain ! Tu sais vanter ta marchandise. »

L'herbagère, une bonne normande, maigre à bien faire, broutait avec d'autres vaches « qui tiraient », l'herbe encore rase d'un petit clos, à côté de la maison de ferme que prolongeaient sur le même plan l'enfilade, des bâtiments d'exploitation construits de schiste et de granite.

Le père Sistant reprit en regardant la bête : « J'te disais bien que c'est une sacrée cocotte. Une bête à changer. Elle va faire comme des oeufs dans la poêle.

- C'est une bête convenable, j'la critique pas. Combien que t'en veux ?
- 300 000.
- 300 000 ! T'es pas bien. Tu la surfais.
- C'est une bonne herbagère ! Y en a pas pour la demande. C'est la saison.
- T'es pas raisonnable, Alain, un homme de ton âge, de ton expérience.
- J'vais te dire Charles, j'étais à même de la vendre 300 000.
- Ah ! Bah ! t'aurais du la vendre. A ce prix là t'aurais même pu laisser la corde avec... C'est-y un Américain qui t'en a donné ça ?
- Non, tu le connais. »

Après un silence, prenant le temps de la réflexion, Charles Attend, pouffant de rire s'exclama : « Ah, Bon Dieu ! Oui que je le connais. C'est l'autre fi de garce de Borgnol. Y peut bien t'en offrir 300 000 ou même plus. Y te paiera point.

- C'est à voir.
- C'est tout vu, il est moitié à cul. Jouer aux cartes à longueur de journée dans les bistrots et caresser les femelles, ça n'a jamais enrichi personne. Il est baisé, j'te dis et je sais de quoi je parle. Son beau-père l'a remplumé bien des coups mais, maintenant, le vieux y veut plus rien savoir ; lui c'est autre chose, à soixante-dix ans passés, il soigne encore cent

bêtes, nues pattes dan ses sabots. Moi, tu me connais et pas d'hier, ce que je propose, je le donne.

- C'est vrai, mais t'en donne pas deux fois de trop... et tu m'as encore rien dit. Je t'écoute.
- Veux-tu 250 000 ?
- Tu tires trop court. mets 275 000. C'est une bête facile à replacer, elle a la forme, la couleur et tu sais que les vaches qui partent de chez moi, quand tu les remets dans un bon fonds, elles poussent comme des champignons.
- Non, j'peux pas Alain, c'est « famine cher ». Faut que je gagne ma vie.
- Ah la la la ...Je ne me fais pas de souci pour toi, ta fortune est faite, la mienne reste à faire.
- Arrête tes conneries, on n'a jamais manqué ensemble. Veux-tu 260 000 ? Parce que c'est toi, mais là j'irai pas plus loin. »

Alain Sistant se gratta l'arrière du crâne, juste sous son béret : « Y a que 15 000 qui nous séparent. On recoupe ça en deux. J'te l'accorde pour 267 500.

- Es-tu tirant ! Tu me pompes les dernières gouttes de sang, mais on va pas y passer la nuit. Tope là.
- Tu seras bien avec cette bête là. Allez, rentre on va prendre un coup de café. »

Pierre Frémont

J'ai revu le père Sistant depuis. Il ne s'appelle pas du tout comme cela (vous l'aviez deviné). Quant à Charles Attend, je ne sais pas ce qu'il est devenu...

Les prix cités sont en anciens francs et non en euros.



Postes, télégraphe et téléphone à Saint-Pierre-sur-Dives

Yves Lecouturier

C'est vraisemblablement vers la fin du XVII^{ème} siècle ou au début du XVIII^{ème} siècle que Saint-Pierre-sur-Dives se trouve située sur une route de poste: un relais est attesté en 1704 sur route allant de Rouen à Alençon. Il était situé dans la cour de la Meilleraye, là où Henri IV avait passé la nuit le 6 janvier 1590. La poste aux chevaux était alors le seul moyen d'acheminer du courrier jusqu'à l'apparition du chemin de fer vers 1850.

Chaque relais était dirigé par un maître de poste, employeur des postillons et propriétaire des chevaux. Le relais de Saint-Pierre-sur-Dives était une étape intermédiaire entre Lisieux et Falaise et le demeure jusqu'en 1772. Depuis quelques années, le propriétaire du château de Canon intrigue pour obtenir un relais dans sa propriété. Il l'obtient aux dépens de celui de Saint-Pierre-sur-Dives. Le relais de Canon demeure jusqu'en 1832, date à laquelle celui de Saint-Pierre-sur-Dives redevient le siège d'un relais de la poste aux chevaux. Les trois derniers maîtres de poste nous sont connus: Courtois en 1838-1839, Lesaulnier de 1839 à 1847 et son fils jusqu'à la fermeture du relais en 1857. Depuis 1850, un relais a été ouvert entre Lisieux et Saint-Pierre-sur-Dives, à Saint-Julien-le-Fauçon, afin d'accélérer l'acheminement du courrier. La poste aux chevaux est définitivement supprimée en mars 1873, ce qui n'exclut pas le recours au cheval là où le rail ne pénètre pas. Alors que de nombreux maîtres de poste retournent à leurs terres, le fils Lesaulnier suit l'évolution en entrant dans les chemins de fer. En 1868, il est nommé chef de gare à Mesnil Mauger, puis à Saint-Pierre-sur-Dives en 1859. Il bénéficie de la promotion interne, gravissant les échelons pour terminer chef de division à Caen en 1889.

Située sur une route de poste, la ville de Saint-Pierre-sur-Dives reçoit un bureau de poste dès le XVII^{ème} siècle. A cette époque un bureau de poste ne s'occupe que du courrier: on y vient déposer ou récupérer ses plis. Il demeure bureau de direction jusqu'en 1830, année où est créé le facteur rural. Celui-ci distribue désormais le courrier dans toutes les villes et dans les campagnes, d'abord tous les deux jours et ensuite tous les jours, dimanche compris.

Sous le Second empire, un nouveau mode de communication arrive; le télégraphe électrique. Inventé en 1837 par l' américain Samuel Morse, il ne se développe que lentement en France. Conscient de ce que le télégraphe peut apporter au développement économique, Louis-Napoléon Bonaparte l'ouvre au public en 1850. Après l'équipement de tous les chefs-lieux du département, le régime impérial entreprend d'étendre le réseau télégraphique aux villes et aux chefs-lieux de canton. Saint-Pierre-sur-Dives ouvre un bureau télégraphique le 1er septembre 1868. Après la fusion de la poste et du télégraphe, réalisée au début des années 1880, le bureau de Saint-Pierre-sur-Dives récupère le télégraphe et accède à la deuxième classe. Non loin, un bureau de distribution est créé à la fin de la première partie du XIXème siècle à Monptinçon. Promu à la première classe avant 1914, le bureau de Saint-Pierre-sur-Dives est aujourd'hui un bureau de classe III. Quand à celui de Monptinçon, il accède à la quatrième classe à la fin du XIXème siècle, puis à la troisième avant 1914. Il est ensuite transformé en guichet annexe, prenant le nom de l' Oudon lors de la fusion des communes. Il demeure guichet annexe jusqu'à sa fermeture le 18 février 2000.

A la fin du XIXème siècle point un nouveau mode de communication, le téléphone. Graham Bell dépose son brevet en mars 1876 et le téléphone est présenté à l' exposition universelle de Paris en 1878. Si Caen est la première ville à être dotée d'un réseau téléphonique en 1886, ce sont Trouville et Honfleur qui sont les premières à être reliées téléphoniquement à Paris. Caen doit attendre 1898. Ca et là des réseaux se créent, mais essentiellement sur initiative locale. C'est le cas à Saint-Pierre-sur-Dives où un circuit venant de Falaise et passant par Morteaux Coulibeuf est financé grâce à un apport personnel de 10 540 francs de M. L. Tostain.

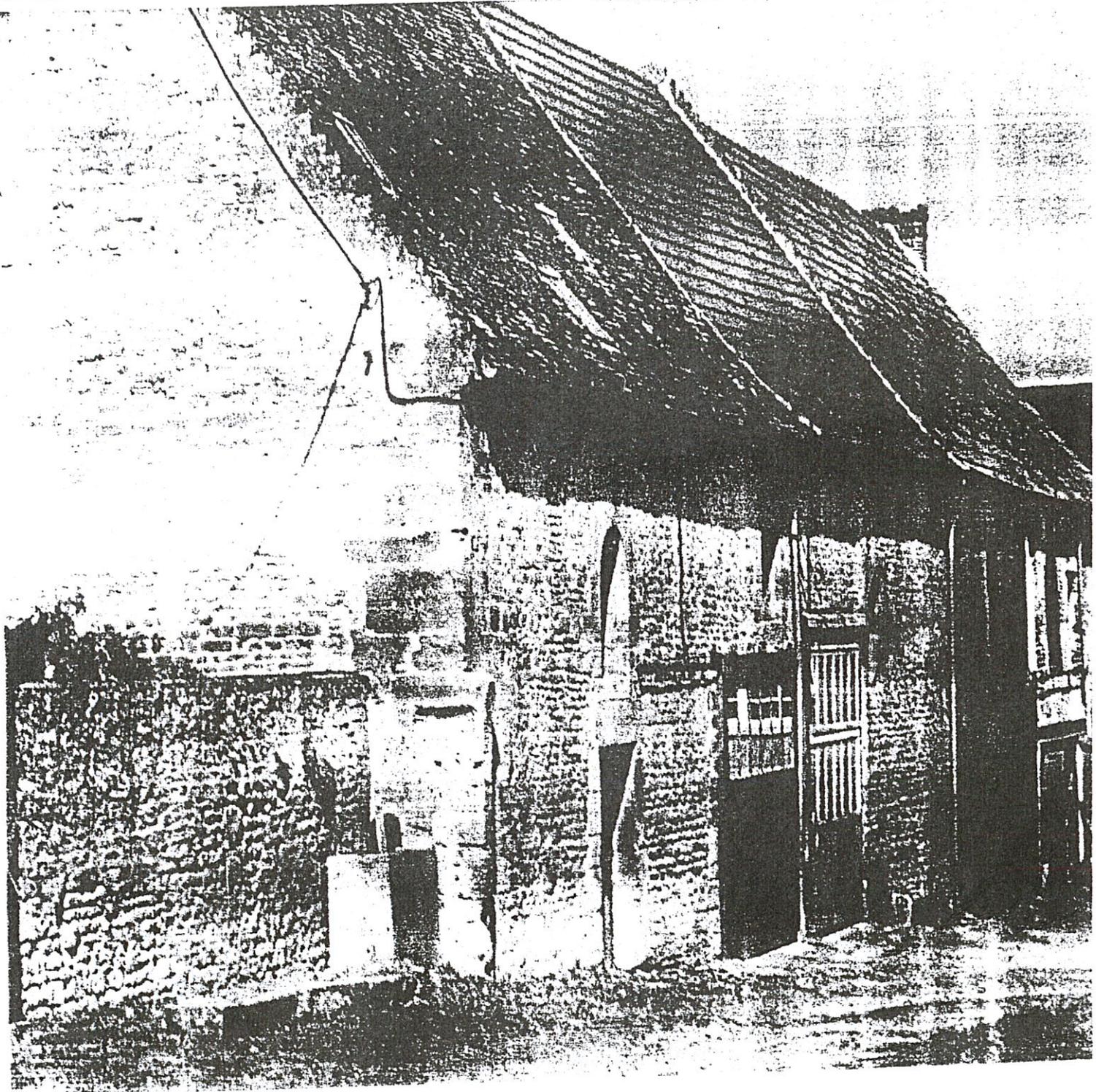
Le réseau ouvre en 1902. Trois ans plus tard, la commune compte six abonnés:

- Jaillard, scierie-bois,
- Hamel, café,
- Lassery, serrurier,
- Lepetit, beurres et fromages
- Mézière, café,
- Roussy Adelus et Bellamy frères, banque.

En 1910, ils ne sont encore que sept abonnés. Depuis 1905, le conseil général du Calvados montre son intérêt pour le développement du téléphone et conçoit un projet de réseau départemental. Trois communes proches de Saint-Pierre-sur-Dives en bénéficient: Notre-Dame-de-Fresnay en 1908, Saint-Martin-de-Fresnay et Ammeville en 1910. Le nombre d'abonnés au téléphone de Saint-Pierre-sur-Dives évolue lentement: 16 en 1914, 14 en 1921 avant de décoller avec 59 abonnés en 1924, puis 109 en 1932 et 192 en 1960. Aujourd'hui rares sont ceux qui ne sont pas reliés téléphoniquement.

Du fait de sa situation géographique et politique, la commune de Saint-Pierre-sur-Dives s'est toujours trouvée en communication, bénéficiant rapidement des différents modes de communication, lesquels étaient un atout à son développement économique.

Ecuries du relais de poste de Saint-Pierre-sur-Dives



Abonnés de Saint-Pierre-sur-Dives en 1910

SAINT-MARTIN-DE-FRESNAY (M)

- 1 Boulette, fromages, Ecots.
- 2 Vénot, notaire.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (M)

- 3 Briard (Maurice), pharmacien.
- 4 Hamel (Victor), limonadier, café de Rouen.
- 5 Jallard (François), scierie bois de pays.
- 6 Lepetit (A.) et ses fils, beurre et fromage.
- 7 Mézière, limonadier, café du Commerce.
- 8 Reigner (Frédéric), entrepositaire.
- 9 Roussy (Adelus) et Bellamy frères, banquiers.

Abonnés de Montpinçon en 1932

MONTPINÇON (M)

[C^{on} de Saint-Pierre-sur-Dives.]

- 10 Château du Tilleul.
- 6 Conan, épicier, Billot.
- 9 Corset (Mme Vve Gaston), boulanger, Le Billot.
- 3 Davieu (Edgard), propriétaire.
- 8 Guillout (Paul), from., N.-D.-de-Fresnay.
- 5 Lebigot (M.), boulang., N.-D.-de-Fresnay.
- 4 Lecœur (Robert), machines agricoles.
- 7 Lecomte, boucher, Le Billot.
- 1 Marie (Alfred), Tortisambert.
- 2 Marie (Alfred), fromagerie.

Sources:

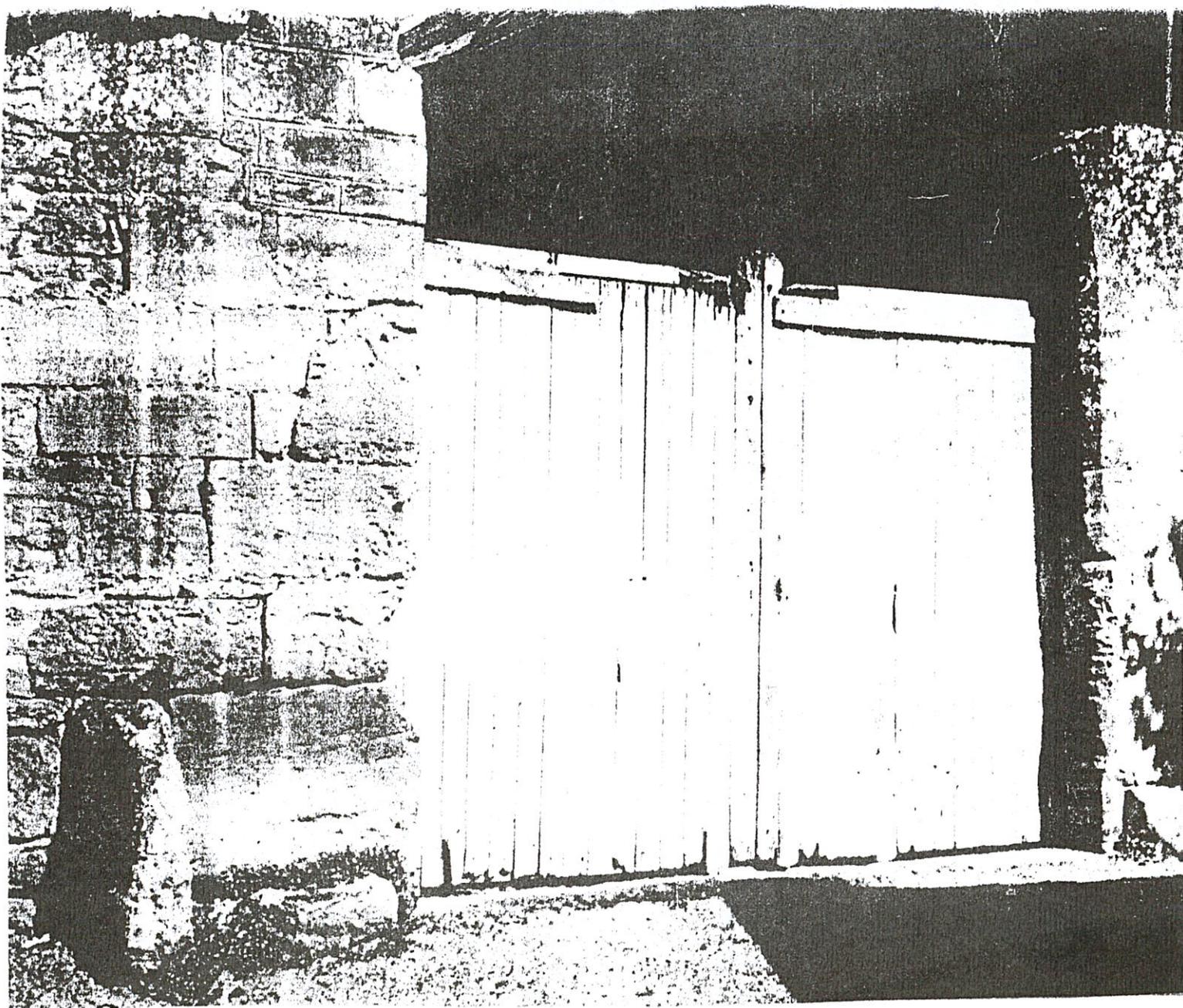
A Bisson, Saint-Pierre-sur-Dives et son abbaye, 1895

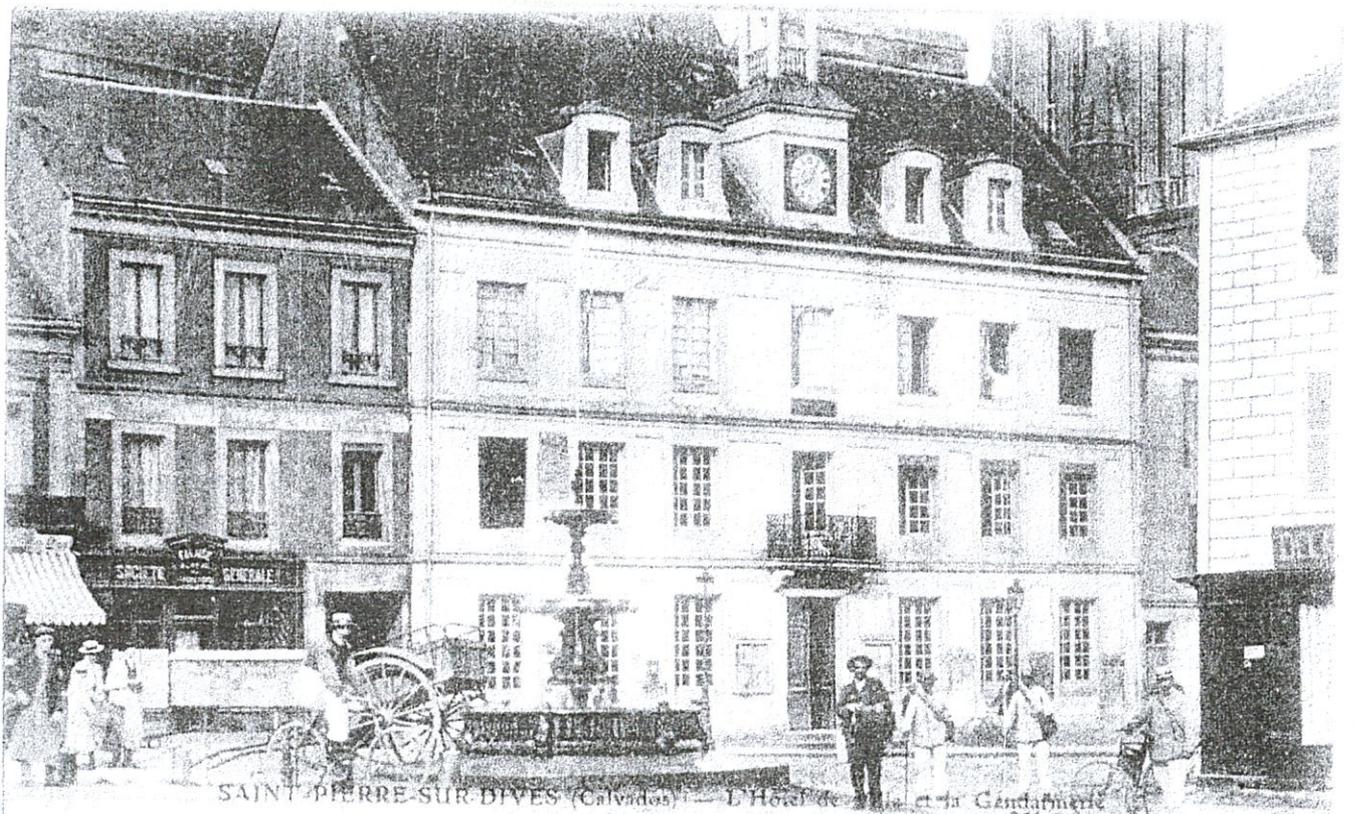
Atlas historique et statistique de la Normandie occidentale, Tome III, les communications, CRHQ Editions du Lys 2001

Archives départementales du Calvados, série P.

Yves Lecouturier les télécommunications en Basse-Normandie, Corlet 1995.

Entrée de l'ancien relais de poste, en haut de la rue de Falaise





SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados) — L'Hotel de la Gantabnerie

Editeur Gosselin

Photo. Grandorge, Bretteville-sur-Laize

La sortie « manoirs » du 14 septembre 2003

Jacky Maneuvrier

L'orgue mécanique de l'église de Montpinçon
D'après l'étude de Alain Després
La Ferme de Livet à Notre-Dame-de-Fresnay

140 adhérents de notre association avaient répondu à notre invitation et dès 8 h 30 commençaient cette journée traditionnelle par une rapide visite de l'exposition. A 9 h, le convoi prenait la direction de l'église de Montpinçon où nous étions accueillis par le Maire délégué de cette commune M. Claude Picque qui nous présentait la curiosité de l'église : « l'orgue mécanique à cylindres » et nous offrait un petit concert inopiné en nous faisant écouter un des nombreux cylindres conservés dans l'église.

D'après Alain Després¹ « En 1858, le curé de Montpinçon, l'abbé Lelièvre-Desnoyers lance une souscription auprès des paroissiens. Vingt et quelques mille francs furent recueillis pour la restauration de l'église et l'achat d'ornements.

Parmi les apports importants de l'abbé Lelièvre Desnoyers, il en est un qui marque une ère nouvelle : un instrument de musique. L'abbé aurait souhaité qu'un grand orgue trône dans la tribune. Mais il ne pût accomplir son projet et dût se rabattre sur un orgue mécanique et sa collection de 12 cylindres qui furent installés dans la tribune nouvellement édifiée. Cet orgue accompagnera désormais les liturgies. Pour renforcer cet apport musical, des chantres seront rémunérés pour participer aux offices, et, dès 1854, les comptes de la Fabrique font apparaître des traitements de 50 francs pour chaque chancre, et de 30 francs seulement pour l'organiste, en fait un tourneur de manivelle, mais qui devait avoir une bonne oreille musicale et des connaissances de tonotechnie, les cylindres n'ayant pas de marque arrêt départ.

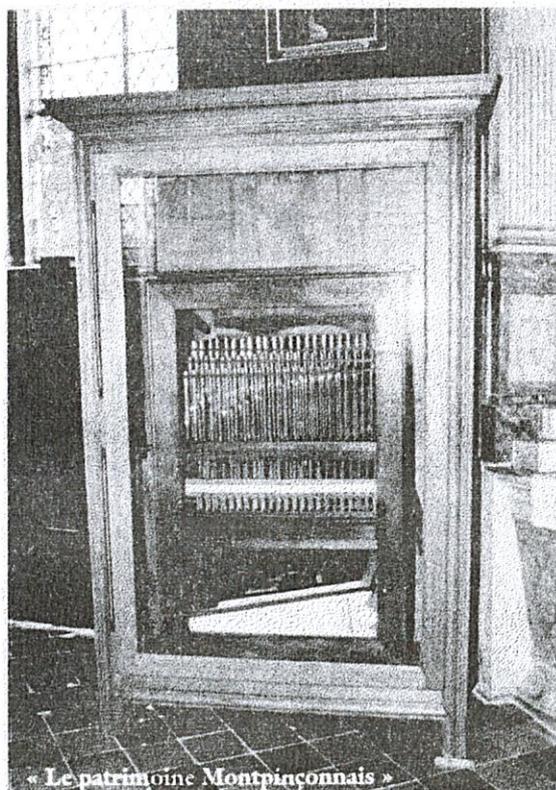
L'orgue servit vaillamment pendant une quarantaine d'années, puis la liturgie évoluant et l'orgue n'étant plus adapté à celle de cette fin de siècle, quelqu'un eut l'idée d'augmenter les possibilités de l'orgue par l'adjonction de soufflets et de tuyaux supplémentaires. Ce mauvais bricoleur ne réussit qu'à rendre l'orgue inutilisable, bien vite remplacé par un instrument nouvellement apparu : l'harmonium.

Abandonné à la fin du siècle dernier, l'orgue fut victime des vandales : la plupart des tuyaux mécaniques furent volés, les soufflets crevés ...

En 1984, le maire de Montpinçon, entreprend les premières démarches auprès des facteurs d'orgues et autres spécialistes afin de déterminer si la remise en état de l'orgue

était possible, et à quel prix. Les 37 spécialistes consultés sont unanimes : de facture de Mirecourt, l'instrument est « rare », mais plus que l'instrument, la collection de 12 cylindres, en peuplier carolin, miraculeusement intacts, représente une collection, sinon unique, du moins exceptionnelle. Le 3 novembre 1988, l'orgue et la collection de cylindres sont classés « Monument historique ». La remise en état de l'orgue est décidée. Elle sera subventionnée à 50% par le ministère de la Culture, 25% par le Conseil Général du Calvados et 25% par la municipalité de L'Oudon dont Montpinçon est commune associée.

En septembre 1992, l'orgue part à Toulouse dans les ateliers des établissements « Le Ludion » spécialistes des orgues de Mirecourt. Dix mois de travaux sont nécessaires et c'est le 18 juillet 1993 que l'orgue restauré reprend sa place dans la tribune, installée dans le clocher de l'église de Montpinçon. Afin de rendre la visite plus aisée, et d'assurer une meilleure conservation de l'orgue, le maire actuel Montpinçon fait installer l'orgue dans une armoire vitrée placée dans le chœur de l'église.



La Ferme de Livet

Nous avons ensuite pris la direction de Notre-Dame-de Fresnay pour aller visiter la Ferme et le manoir de Livet. Nous sommes accueillis à la Ferme par Fabienne et Olivier Storez qui, depuis quelques années, élèvent oies, canards et poulets et produisent un excellent foie gras d canard ou d'oie. Après avoir visité les installations et le laboratoire, nos hôtes nous offrent une dégustation de leurs produits accompagnés d'un gouleyant vin blanc moelleux de Dordogne. Nous savons que tous les participants ont vivement apprécié cette visite c'est pourquoi nous rappelons les coordonnées de nos jeunes et talentueux producteurs.

LA FERME DE LIVET

Fabienne & Olivier STOREZ

Eleveurs d'oies et de canards

Producteurs de foie gras (canards et oies)

Notre Dame de Fresnay
14170 L'LOUDON

Tél. 02 31 20 69 25
Fax. 02 31 20 72 01

Site Internet : lafermedelivet.fr.st - Email : storez.olivier@wanadoo.fr

Installés dans le pays d'Auge en Normandie, nous élevons oies, canards, poules et poulets de façon traditionnelle.

La qualité de nos animaux vous est garantie par un élevage de plein air et une nourriture aux céréales et à l'herbe.

Les animaux arrivent sur la ferme à 1 jour, nous gavons oies et canards au maïs entier à l'âge de 5 mois, nous cuisinons nos animaux en excluant tous procédés industriels (bloc de foie, antioxydants, colorants, etc....).

Les poulets sont élevés de la même façon et vendus prêts à cuire à l'âge de 4 mois.

Nous vous proposons:

- **des conserves** que nous pouvons expédier toute l'année
- **des produits frais** d'octobre à mars
- **des poulets** prêts à cuire de janvier à novembre
- **des oeufs**

Nous effectuons des livraisons mensuelles sur **Caen** et la région **Parisienne**. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

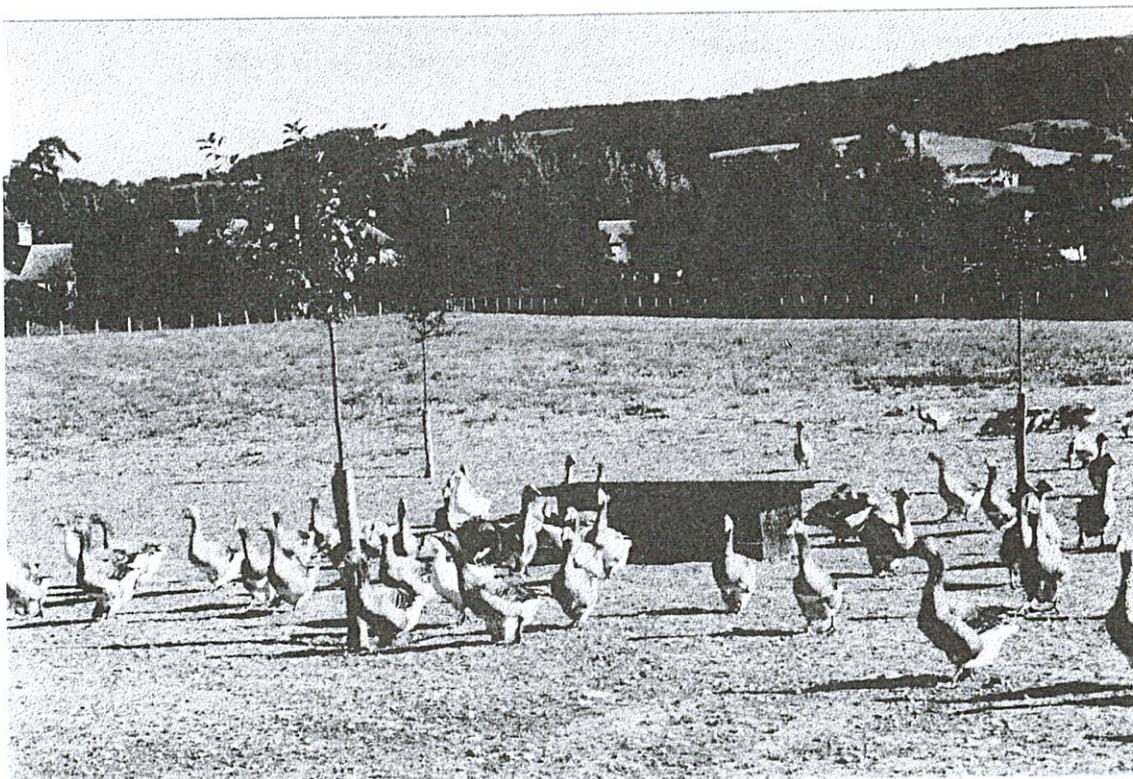
Nous aurons grand plaisir à vous accueillir sur notre ferme pour vous faire découvrir nos élevages et nos produits.

À bientôt

Fabienne et Olivier

1 – Les participants, devant la ferme de Livet, attendant la dégustation de foie gras.

2 – Le troupeau d'oies nourries à l'herbe et au maïs biologique



Le manoir de Livet à Notre-Dame-de-Fresnay

Geneviève Storez

Il est difficile de connaître les origines de cette maison. Son nom est dû, sans doute, aux sieurs Le François seigneurs de Livet (fief de la paroisse de Saint-Michel-de-livet) et de La Plesse (fief de la paroisse de Saint-Germain-de-Montgommery) qui portaient pour armes « d'argent à deux pals de sable au chef de gueules ».

Eustache Le François rend aveu en 1613 et sa fille Marie en 1675. Et c'est par le mariage de Marie Le François avec Guillaume Le Prévost, vers 1624, que cette terre devient la propriété de la famille Le Prévost. Témoin ces actes « *Les Le Prévost possèdent ces biens par le mariage de Guillaume Le Prévost, escuyer, sieur du Maresq, avec demoiselle Marie Le François, petite fille de Jacqueline de Fresné. Ces mesmes biens sont echeus aux sieurs Le Prévost qui n'y prétendaient rien auparavant.* » Précisons que Jacqueline de Fresné est fille de Guillebert, sieur du Bisson ou Buisson, à Notre-Dame-de-Fresné.

Le 10 novembre 1670, demoiselle Marie Le François, veuve de défunt Me Guillaume Le Prévost, vivant écuyer, sieur du Maresq, conseiller du roi, lieutenant de longue robe en la prévôté générale de Normandie, laquelle confesse avoir baillé à titre de ferme, prix et loyer d'argent pour le temps et terme de six ans commençant dans le jour de Noël prochain venant et finissant à pareil jour et terme le dit temps révolu et accompli à Pierre Margerye, sieur des Carreaux, marchand demeurant en la paroisse de Notre-Dame-de-Fresnay, présent et acceptant, c'est à savoir la terre et manoir appartenant à la dite demoiselle assis et situé en la dite paroisse de Notre-Dame-de-Fresnay.

Henri Le Prévost, écuyer, sieur du Marais, fils de Guillaume et de Marie Le François, est également conseiller du roi et aussi lieutenant de longue robe. Il épouse vers 1659, Marie de Rotours. « La maison de Rotours est d'ancienne chevalerie et tenait un rang distingué parmi la noblesse de Normandie au XIIesiècle. Ils portaient d'azur à trois besants d'argent ; support deux lions. (E. de Magny).

Dominique Le Prévost, fils des précédents, est décédé en sa maison de Fourches le 27 septembre 1716 à la suite des coups qu'il avait reçus par les archers du sel, au nombre de sept ou huit, qui lui avaient dressé des embûches ; il est inhumé dans l'église de Fourches, sous le banc de famille. Il avait épousé Elisabeth Trotrel dont :

Dominique Michel Le Prévost, écuyer, sieur d'Ernis et autres lieux qui épouse vers 1734, Elisabeth Trotrel, sa cousine germaine. Nous pensons que ce sont eux qui ont fait sculpter les armoiries des Le Prévost sur la cheminée de la salle : « d'azur au lion rampant d'argent tenant une hache d'arme du même ». Les Trotrel portaient « d'azur à trois pommes de pin d'or ».

Omer Le Prévost signe dans les années 1753-1754 différents actes « *en son manoir de Livet, paroisse de Notre-Dame-de-Fresné* ». En 1754, il est tuteur naturel de ses nobles enfants mineurs.

A la veille de la Révolution, la terre de Livet appartient toujours à la famille Le Prévost du Marais. Louis Ferdinand Le Prévost, écuyer, sieur du Marais, décède à Notre-Dame-de-Fresné, le 3 septembre 1783, à l'âge de 43 ans. Douze ans plus tard, son père, le citoyen Omer Dominique Michel Le Prévost-Dumarais, cède à fief pour rente foncière, par acte en date du 17 ventose an III de la République (7 mars 1795), la terre et ferme de Livet au mari de sa petite fille, le citoyen Marie François César Poisson-Grandpray. La cession est faite en contre partie d'une rente foncière annuelle de 1 500 livres. Pour les acquéreurs, cette somme venait s'ajouter à une rente viagère de 1 000 livres versées à la mère de madame Poisson-Grandpray. Il est possible que ces versements aient trop pesé sur le budget du ménage, et c'est peut-être, pour cette raison que, le 6 ventose an IX (25 février 1801), le citoyen Michel André Lainé, Marchand, et son épouse Marie Motte, acceptent la cession à fief de la terre et ferme de Livet, devant le notaire de Livarot, moyennant une rente de 1 500 livres, d'une part et une somme de 4 000 livres d'autre part. Cette dernière somme fut payée, de moitié, le 23 germinal IX et le solde le 16 thermidor an IX. Par le même acte, Madame Poisson-Grandpray vend également aux époux Lainé, une terre contigüe lui appartenant en propre : La Cour du Parc sur la commune de Montpinçon, pour 15 000 livres tournois. Sur cette somme elle recevra 7000 livres le 7 prairial an X (26 mai 1802), après y avoir été autorisée par le tribunal car elle était séparée de biens d'avec son mari. Devenue veuve et « maîtresse de ses droits », elle n'aura plus besoin d'autorisation judiciaire pour percevoir le solde de 8 000 livres, le 25 juillet 1832 ... 30 ans plus tard !

Achetée en 1801, par les époux Lainé, la terre de Livet appartient, encore aujourd'hui, à leur descendance. Notons pour terminer qu'il était stipulé dans l'acte de vente que : « *L'amortissement de la dite rente ne pourra être fait qu'en payant le capital au denier qui doit l'être, en monnaie d'or ou d'argent et non en assignats, papiers monnaies, bons, billets d'Etat et autres effets quelconques qui pourraient avoir cours en vertu des lois, arrêtés et autres autorités.* »

Pièces annexes

A la requête de Me Luc Le Pelletier procureur de noble dame Totrel, veuve du sieur des Marais, écuyer, soit dit et déclaré a me Gabriel Bourgeois procureur des habitants de Montpinçon pour réponse à leur écrit signifié le 26 juillet dernier, que les dits habitants pourraient bien s'épargner la peine de faire des recherches dans le papier terrier du domaine d'Argentan pour savoir que la dite dame au nom de ses enfants tient d'autres pièces de terre dépendant du dit domaine, elle en convient mais elle méconnaît qu'elles soient sises sur d'autre paroisse que celle de Notre dame de Fresné, à l'exception de six acres qui sont dans la Cour du Parc, lesquels six acres sont sises dans la paroisse de Montpinçon et non la totalité de la dite pièce qui contient en son intégralité douze à treize acres dont le surplus des dits six acres sont sises sur la paroisse de Notre Dame de Fresné, et les dits habitants n'ont pas dû l'imposer pour la totalité de la dite pièce puisqu'il n'y en que six acres sur leur paroisse. Le surplus étant sur la paroisse de Notre Dame de Fresné, la dite dame des Marais a eu raison de dire que c'est une portion de terre agrennée dépendante de sa ferme de Notre Dame de Fresné. Cela est si vrai que le nommé Charles Margerie, fermier des ancêtres des enfants de la dite dame s'est fait décharger d'une somme de neuf livres a laquelle avait téimposé en la paroisse de Montpinson, les dites six acres étant réputées du même Corps de la Ferme du fief de Livet sis sur la paroisse de Notre Dame de Fresné.

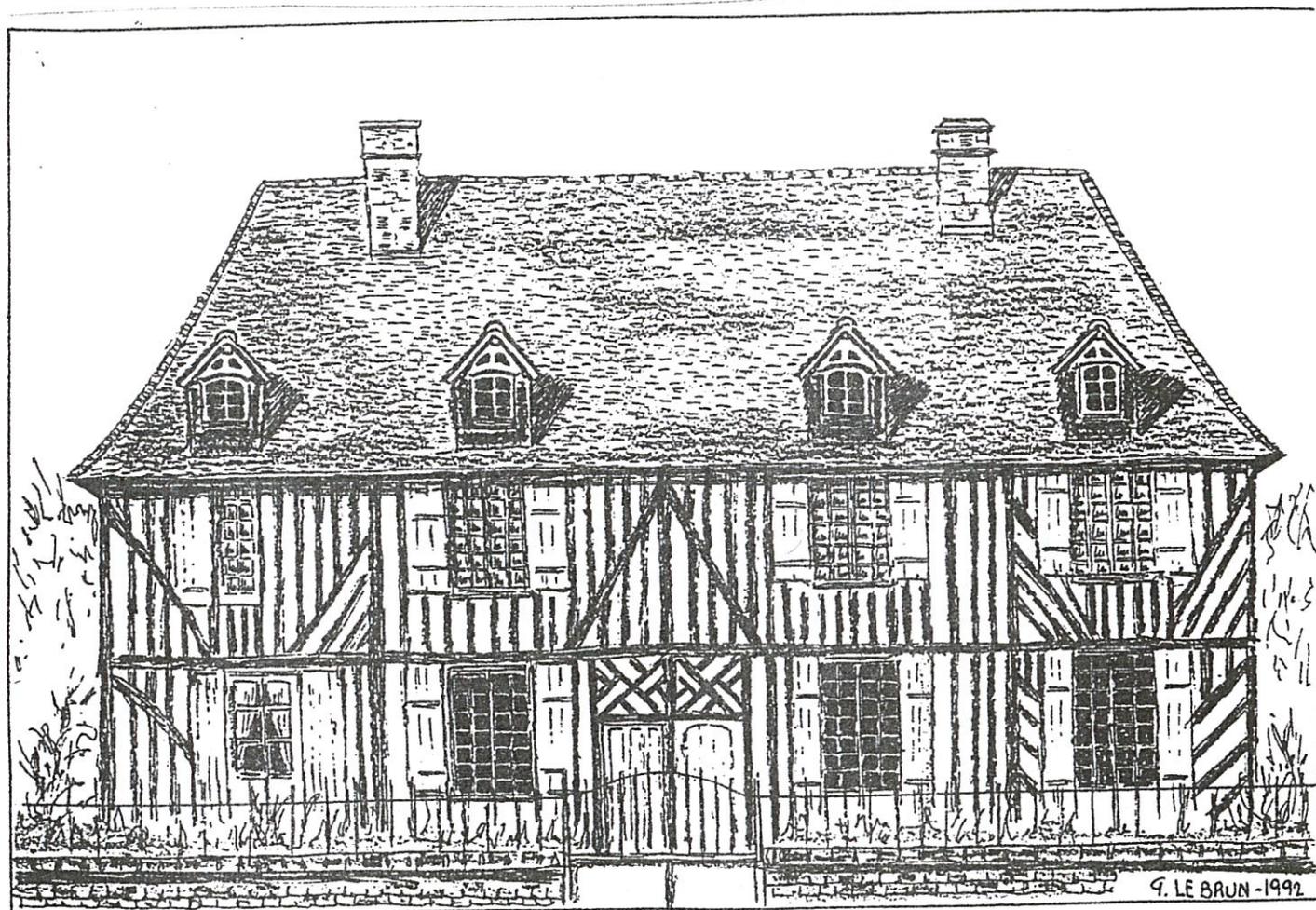
Les dits habitants disent qu'il n'importe que ladite pièce contenant six acres ait toujours été possédée par les ancêtres de la dite dame ; s'ils avaient observé que les terres de livet ou Ernies et celles de La Bidellerie qui sont situées sur la paroisse de Notre Dame de Fresné ont été partagées entre les ancêtre des enfants de la dite dame et les messieurs de Tôtes et que cette portion de terre en question s'est trouvée dans le lot du fief et ferme de Livet ou Ernies lequel fief la dite dame possède au nom de ses enfants, cette n'est que trop suffisante pour faire connaître que cette pièce de terre doit être regardée comme egrennée et non sujette à être imposée au rôle à taille de Montpinson, étant attachée au Corps de la ferme de Livet ou Ernies située sur la paroisse de Notre Dame de Fresné.

Les dits habitants disent que les sieurs curés de Fresné et de Montpinson ont fait un accord par lequel le sieur curé de Fresné cède la dîme des fruits de ladite pièce de terre au sieur curé de Montpinson, cela est vrai pour les dites six acres mais non pas pour le surplus de la dite pièce de la dite Cour du Parc puisque actuellement le dit sieur curé de Fresné en perçoit la dîme des fruits comme étant situé sur sa paroisse.

En vain les dits habitants de Montpinson disent que la dite pièce a été affermée à des particuliers. Il est vrai que feu madame des Marais aïeule des enfants de la dite dame des Marais l'a affermée à des particuliers non comme propriétaire puisqu'elle n'en avait la jouissance que pour son douaire et non autrement, il n'est pas vrai sauf correction que la dite dame des Marais, tutrice de ses enfants, l'ait affermée.

A l'égard de la maison, ils prétendent qu'il y a chambres, cabinets, ils feraient plaisir de montrer à la dite dame par où on y monte puisqu'il n'y a ni escalier ni montée ni apparence, qu'il y en a jamais eu et que c'est une maison abandonnée il y a plus de deux cent ans c'est à dire depuis que les lots furent faits et choisis par les ancêtres des enfants mineurs de la dite dame, et ce parce qu'il y avait trop peu de revenus pour entretenir une maison et y loger un

fermier pourquoi on l'a laissée en décadence n'y ayant qu'une pauvre femme qui a peine à se loger parce que la dite maison est en ruine, on peut par là juger de cette habitation puisque jamais il n'y a demeuré aucun fermier et qu'ils ont toujours fait leur demeure dans le manoir et ferme de Livet ou Ernis surla paroisse de Notre dame de Fresnay , pourquoi la dite dame insiste à ses première conclusions avec dépens. Fait le 9 juillet 1728.



Le manoir de Livet, fin XVIe, début XVIIe siècle, façade Est

Dessin de Guy Le Brun

Pote Brezume
Cico Septimo



Par devant

Ventes au 9
an 25 Janvier 1808

Moi Francois-Julien Le Senéchal Notaire public au
departement du Calvados à la résidence de Lisieux;

SURONT présents Le Citoyen Marie-François
-Cezac Boisson Grandpray et Louise-Françoise-Elizabette
Le Prestost Dumaresth son épouse qu'il autorise à l'effet d'en
présenter demeurant en la Commune de Berteville arrondissement
de Falaise, lesquels ont par les présentes scellé et vendu et
se sont ensemble solidairement tous les deux renoncés aux
bénéfices de division, et de discussion obligés de garantir des
evictions, privileges, hypothèques, dettes et de tous troubles
généralement quelconques;

Au Citoyen Michel-andré Laine marchand
et à Marie Motte son épouse qu'il autorise demeurant en
la Commune de Montpincon arrondissement de Lizieux à
sa présence scellataire et acquereurs pour eux leurs
héritiers et ayants cause;

Savoir

Tout le objet transmis à titre de scelle
une terre et ferme située en la Commune de Notre-Dame
de Fresney arrondissement de Lizieux nommée la Terre de
Lévet Consistante

Je soussigné
notaire public
au Calvados
à la résidence de Lisieux
certifie de la vérité
de ce qui précède
et de la signature
de ces parties
et de la validité
de la présente
vente.

Acte 8108

Vol. 9 n° 211
Le 27 Janvier an 9

pat.	735	-	11
roe	73	-	50
fre	2	-	25
foyer	3	-	50
gascry		-	25
Total		811	50

Façade Ouest avec la construction renfermant la cage d'escalier



L'orgue mécanique de l'église de Montpinçon

Alain Despré

CARACTERISTIQUES DE L'ORGUE

1) Buffet:	hauteur (cm)	142	
	largeur	85	
	profondeur	53	
	Bâti de chêne plaqué en noyer		
2) Nombre de tuyaux parlants:		115	
3) Nombre de jeux:		5	
4) Nombre de cylindres:		12	
5) Description des jeux:	- bourdon 8'	tuyaux bois	tous bouchés
	- flûte 4'	tuyaux étain	dont 9 bouchés
	- quinte 2' 2/3	tuyaux étain	dont 5 bouchés
	- octave	tuyaux étain	dont 3 bouchés
	- super octave	tuyaux étain	tous ouverts

Note: ces caractéristiques sont identiques à celles de l'orgue de BERULLE (Aube) vendu en 1838 par VERDURE Aîné, de Paris

Construit en peuplier et large de 80 cm, le sommier se présente en deux parties inégales disposées à des niveaux différents: en bas prennent place les deux jeux les plus graves donc les plus hauts, et en haut les trois jeux aigus, les plus petits .
Les tuyaux du bourdon 8' sont en sapin sur les côtés et en hêtre devant et derrière.

LES CYLINDRES

Chaque cylindre est en peuplier carolin traversé par un axe en bronze. Dans l'orgue, le cylindre repose sur un berceau coulissant. A une extrémité de l'axe, une encoche (un cran) permet de bloquer le cylindre sur le dispositif d'entraînement à vis sans fin commandé par la manivelle.

L'un de ces cylindres est à entraînement par crans successifs et contient dix airs différents: chaque air contenu sur le cylindre correspond à un cran particulier de l'axe, a une durée limitée (environ 1 minute) correspondant à un tour de cylindre et peut être joué *ad libitum*. Pour passer d'un air au suivant, on déplace manuellement le cylindre d'un cran.

Les 11 autres cylindres sont à entraînement hélicoïdal (un seul cran hélicoïdal) et se déplacent latéralement de façon continue. Ils peuvent contenir des airs dont la durée correspond à plusieurs tours du cylindre.

La durée d'un cylindre varie, selon le contenu, entre 7 et 10 minutes, correspondant à autant de tours du cylindre. La totalité des 12 cylindres correspond à 1 h 40 d'audition.

Sur ces cylindres "picotés", les notes brèves sont représentées par des pointes, ou picots, et les notes plus longues par des agrafes, ou ponts.

Prenons l'exemple du cylindre à crans: à chaque touche correspond un certain espace sur le cylindre, large de 2,7 cm. Cet espace est divisé en autant de pistes que l'on veut noter de morceaux, soit, dans notre cas, dix pistes. Chaque piste, de 2,7 mm de large, est picotée en fonction du morceau correspondant. Pour que le cylindre puisse jouer tel ou tel morceau, il suffit de présenter la piste correspondante devant les touches de l'orgue.

Compte tenu de la largeur des picots et des ponts, l'intervalle, sur le cylindre, entre deux pistes n'est que 1,5 mm. Cette difficulté du notage, où aucune faute ne passe inaperçue, demande une grande habileté pour mettre en place les picots.

Les cylindres à entraînement hélicoïdal possèdent une seule piste hélicoïdale.

La technique de noter les cylindres et les cartons perforés est la *Tonotechnie* et obéit à certains principes énoncés dès 1775 par le Père Engramelle dans son ouvrage: "*La Tonotechnie ou l'Art de noter les cylindres*".

NOTATION D'UN CYLINDRE

Supposons que nous ayons un orgue très simple, ne disposant que des 7 notes diatoniques de la gamme: *do, ré, mi, fa, sol, la si*.

Prenons, par exemple, les quatre premières mesures de "*Au clair de la Lune*".

Même pour un morceau aussi simple, la musique n'est jamais jouée comme elle est écrite. Pour jouer deux notes identiques successives, il faut intercaler entre elles un temps de silence non noté sur la partition. Ainsi, on ne transcrit pas sur le carton:



ce qui reviendrait à entendre:



mais on notera de façon à bien détacher les notes qui doivent l'être:

The image shows a musical staff with a treble clef and a common time signature (C). The notes are: a quarter note G4, a quarter note A4, a quarter note B4, a half note C5, a quarter note B4, a quarter note A4, a quarter note G4, a quarter note F4, a quarter note E4, a quarter note D4, and a whole note C4. Below the staff is a grid with 7 rows labeled 'si', 'la', 'sol', 'fa', 'mi', 'ré', and 'do' from top to bottom. The grid is divided into 12 vertical columns by vertical lines. Black rectangular blocks are placed in the grid to indicate the duration of each note: 'si' (col 1), 'la' (col 2), 'sol' (col 3), 'fa' (col 4), 'mi' (col 5), 'ré' (col 6), 'do' (col 7). The 'mi' row has a block in column 5, 'ré' in column 6, and 'do' in column 7. The 'si' row has a block in column 1, 'la' in column 2, 'sol' in column 3, 'fa' in column 4, 'mi' in column 5, 'ré' in column 6, and 'do' in column 7.

Sous la portée, on établit un quadrillage très régulier aux dimensions du carton réel, en prévoyant des marges pour sa solidité. Des lignes horizontales délimitent les 7 notes disponibles sur l'orgue, et les lignes verticales délimitent des espaces rigoureusement proportionnels à la durée des notes ou des silences que l'on veut obtenir.

Il ne reste plus qu'à perforer les cases ainsi délimitées et à passer le carton dans l'orgue.

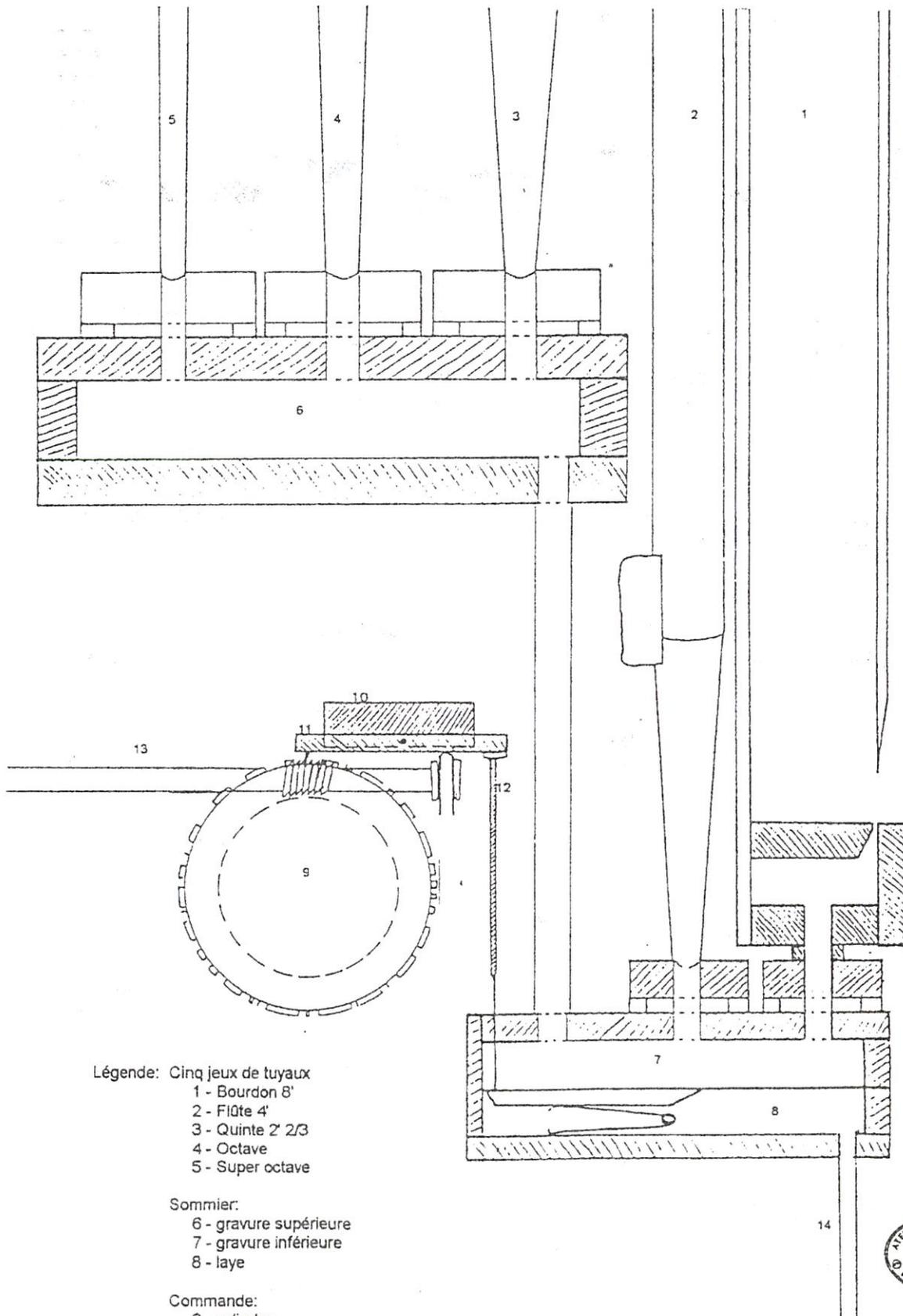
Pour noter un cylindre, on enroule autour de celui-ci un papier préalablement noté et on insère picots et pointes à l'endroit des marques.

CONTENU DES CYLINDRES

Relevé des indications manuscrites notées au crayon ou à la plume sur les cylindres

- | | | | |
|------|---|-------|--|
| C.1: | 2e prose + 2 Noël
commencement de la prose de l'épiphanie
pièce + messe de Noël à minuit
1er tour de la messe de minuit
commencement de la prose de Pâques
2ème prose de Noël commencement | C.7: | Caravane Xenita
Te dxxxxx
commencement de la semiramide
commencement de la caravane |
| C.2: | Ascension Trinité
commencement de la prose de l'Ascension
commencement de la prose de la Trinité | C.8: | commencement de l'offertoire
et de Virgo Dei Genitrix
VIRGO
Hymne dim. |
| C.3: | Commencement de la Parole du St Sacrement
R du Saint Snt | C.9: | Kirié
commencement de la messe |
| C.4: | rituel de la dédicace
commencement de la parole de la dédicace
commencement de la parole de la Toussaint
2ème parole
commencement de la parole de l'Assomption | C.10: | Tedeum
commencement Tedeum
Magnificat
commencement Magnificat |
| C.5: | Elévation
Le magnificat
Le sanctus | C.11: | Sanctus, galop
Offertoire
Agnus
suite de la messe |
| C.6: | commencement des Hymnes
à crans t ergo | C.12: | Offertoire |

Coupe transversale montrant les 5 jeux de tuyaux, le sommier et la commande de soupape



Légende: Cinq jeux de tuyaux

- 1 - Bourdon 8'
- 2 - Flûte 4'
- 3 - Quinte 2' 2/3
- 4 - Octave
- 5 - Super octave

Sommier:

- 6 - gravure supérieure
- 7 - gravure inférieure
- 8 - laye

Commande:

- 9 - cylindre
- 10 - clavier
- 11 - bascule
- 12 - pilote
- 13 - axe de manivelle
- 14 - porte-vent



COMMENT FONCTIONNE L'ORGUE MECANIQUE

Grandes orgues d'église ou modeste orgue mécanique sont fabriqués selon la même conception: une soufflerie envoie de l'air (du vent) dans un boîtier de répartition, le sommier, sur lequel sont posés les tuyaux. Les touches du clavier commandent l'ouverture de soupapes, situées dans le sommier, qui permettent au vent d'accéder à l'intérieur des tuyaux.

L'ENSEMBLE SOUFFLERIE

Restauré à l'identique, l'orgue ne possède pas de soufflerie électrique.

La manivelle actionne deux soufflets cunéiformes, ou pompes, reliés par des soupapes à un réservoir régulateur du débit d'air. Comme il est difficile de tourner régulièrement la manivelle, ce réservoir permet de réguler la pression du vent avant de l'envoyer, par le porte-vent, vers le sommier.

LE SOMMIER

Le sommier est la caisse en bois, qui permet de répartir dans les tuyaux le vent arrivant à sa base par le porte-vent.

Le sommier est constitué de deux parties:

- La partie inférieure, ou "laye", forme un réservoir où arrive l'air sous pression provenant du porte-vent. Des soupapes envoient cet air dans la partie supérieure du sommier. Chaque soupape est commandées par une touche du clavier.
- La partie supérieure, sur laquelle sont posés les tuyaux, est divisée en couloirs, les "gravures". Chaque gravure est un étroit couloir, très étanche (pour éviter les emprunts d'air d'une gravure à l'autre), perpendiculaire à la laye et occupant toute la largeur du sommier. Chaque gravure est alimentée en air par une seule soupape et n'alimente que les tuyaux placés sur elle: il y a autant de gravures qu'il y a de soupapes dans la laye, c'est-à-dire autant de notes sur le clavier. Chaque gravure et chaque soupape associée correspondent à une seule touche du clavier, donc à une seule note, mais sur l'ensemble des cinq jeux de l'orgue.

Les gravures sont séparées par des planches de bois verticales et parallèles, les "barres", et recouvertes sur leur sommet par un grand couvercle de bois, la "table".

A partir de chaque gravure, des registres coulissants permettent d'ouvrir ou de fermer chaque jeu.

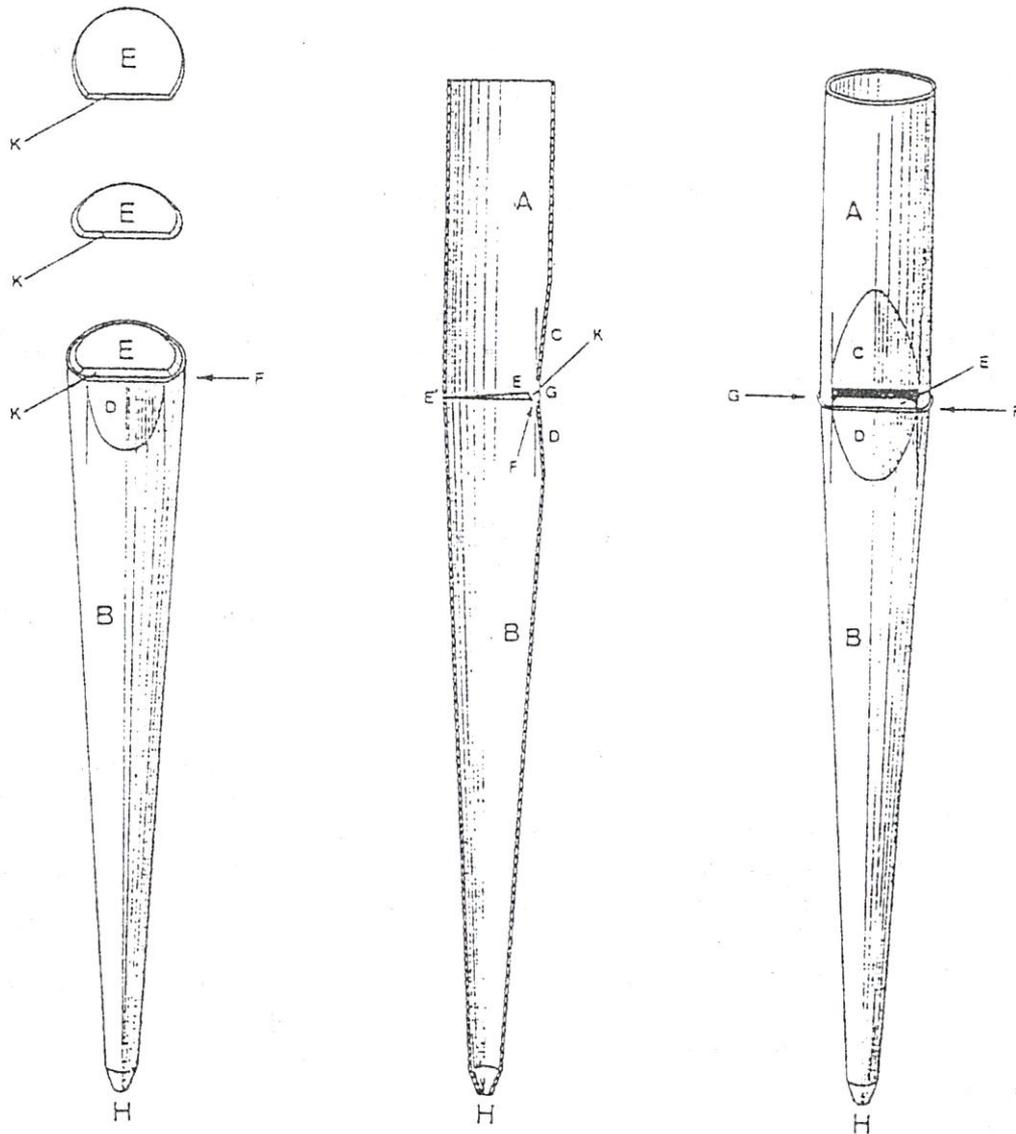
Chaque gravure est partagée en deux parties inégales: la gravure inférieure alimentant les deux jeux graves, et la gravure supérieure alimentant les trois jeux aigus.

LES TUYAUX

Les jeux de l'orgue de Montpinçon sont exclusivement des jeux à bouche.

TUYAU A BOUCHE

(d'après Dom BEDOS)



Légende :

- A corps
- B pied
- C lèvre supérieure
- D lèvre inférieure
- E biseau
- E'E biseau
- F lumière
- G bouche
- H embouchure
- K talus du biseau

"Les tuyaux à bouche sont ainsi nommés parce qu'ils parlent au moyen de leur bouche qui est "construite de façon à produire un son convenable. Le tuyau à bouche peut se comparer à un "sifflet. Il est généralement cylindrique pour les tuyaux en métal et carré pour ceux en bois" ("L'Art du facteur d'Orgue" par Dom Bedos).

Toutes les pièces composant un tuyau à bouche sont fixes.

On distingue trois parties: le **pied**, la **bouche** et le **corps**.

- Le **pied**, en forme de cône renversé, a sa partie étroite percée en son extrémité pour livrer passage au vent venant du sommier.

- La **bouche** est située à la jointure du pied et du corps. C'est une ouverture horizontale constituée des lèvres inférieure et supérieure, de la lumière et du biseau. C'est grâce à cette partie que le son prend naissance. C'est l'élément excitateur.

- Le **corps**, la partie supérieure, est généralement cylindrique, ou carrée dans les tuyaux en bois. C'est l'élément résonateur du tuyau.

Les tuyaux métalliques sont habituellement en étain ou en étoupe (alliage étain-plomb).

Les tuyaux en bois sont en sapin sur les côtés et en hêtre devant et derrière.

Dans le tuyau à bouche, le passage du vent venant du pied, sortant par la lumière et se brisant sur la lèvre supérieure, va mettre en vibration la colonne d'air contenue dans le corps du tuyau, créant ainsi une onde sonore.

Les trois catégories de tuyaux à bouche:

- le tuyau ouvert (le plus courant)
- le tuyau bouché
- le tuyau harmonique.

Le tuyau ouvert:

l'extrémité supérieure de son corps est ouverte, permettant à la colonne d'air de vibrer dans toute l'étendue du tuyau, sans se réfléchir à l'extrémité. Dans ce cas, l'onde sonore a une physionomie caractéristique: un ventre près de la bouche, un noeud au centre et un ventre en haut du corps.

Un tuyau ouvert peut donner tous les harmoniques.

Le tuyau bouché:

l'extrémité supérieure de son corps est fermée par une "calotte" (pour les tuyaux en métal) ou un "tampon" (pour les tuyaux en bois). Dans ce cas, l'onde sonore a une toute autre physionomie. Le noeud qui était au milieu du tuyau ouvert sera contre la "calotte". La colonne d'air se réfléchira donc sur cette calotte et ressortira par la bouche. Elle fera deux fois le parcours du corps. Elle sera donc deux fois plus longue que dans un tuyau ouvert de même longueur: **un tuyau bouché sonne une octave plus bas qu'un tuyau ouvert de même longueur.**

Les tuyaux bouchés sont moins riches en harmoniques: ils ne peuvent donner que les harmoniques impairs.

Le tuyau harmonique:

C'est un tuyau ouvert sur le corps duquel on pratique une ouverture à l'endroit où se formerait le noeud: on y crée ainsi un ventre supplémentaire. Transformé de cette façon, le tuyau ne donne plus le son fondamental mais son premier harmonique: **un tuyau harmonique sonne une octave plus haut qu'un tuyau ouvert de même longueur.**

La hauteur du son:

Dans les tuyaux à bouche, la hauteur du son dépend essentiellement de la longueur du tuyau. Cette longueur ne concerne que le corps du tuyau, indépendamment de son pied. Plus le tuyau est court, plus le son est aigu et, inversement, plus le tuyau est long, plus le son est grave.

On mesure la hauteur des tuyaux ouverts en "pieds" (33 cm). Par exemple, un tuyau ouvert de 8 pieds mesure environ 2,64 m. C'est le tuyau le plus grave du jeu qui détermine la dénomination de la tessiture du jeu. Ainsi un "jeu de 8 pieds" est appelé ainsi parce que son tuyau le plus grave mesure 8 pieds (8') si c'est un tuyau ouvert, ou sonne en 8' si c'est un tuyau bouché.

Les 5 jeux de l'orgue de Montpinçon:

- un jeu en bois:
- quatre jeux en métal:
- bourdon 8' tuyaux bouchés
- flûte 4' tuyaux bouchés
- quinte 2' 2/3
- octave
- super octave

Les deux plus gros tuyaux en bois sont coudés et placés sous le plancher.

Les ouvrages laissés par les organologues de l'époque nous apprennent la manière de mélanger ces jeux:

Bourdon 8':

"Autant le bourdon de 8' est bon pour donner du moelleux aux fonds ouverts, autant un jeu de "bourdon serait sourd et muet s'il était trop isolé. On marie avec succès le bourdon de huit à la "montre, au prestant comme à tous les jeux de quatre pieds... qu'il empêche d'être trop raide ou "criarde. Le bourdon de huit nuit rarement et sert beaucoup" (Régner: "l'orgue", 1850)

Prestant, ou flûte de 4':

"Le prestant, ou flûte de quatre pieds... est de moyenne taille et construit en étain fin. Son "harmonie est fine et brillante... Il parle rarement seul... Lié aux 8 pieds, il leur donne du brillant" (Régner, op. cit.)

Nasard, ou quinte:

"Il sonne à la quinte du prestant, c'est pourquoi on lui donne quelquefois le nom de quinte. Le "nasard est de l'espèce des jeux d'orgue qu'on appelle jeux de mutation" (Fétis: "La musique mise à la portée de tous", 1830)

"On le mélange toujours aux fonds... Mais il ne supporte pas les fonds faibles ou rares: la fierté "de sa quinte les dominerait trop... Ce registre n'est brillant qu'autant qu'on l'adapte aux "mouvements rapides" (Régner, op. cit.)

Doublette 2', ou octave:

"La doublette est l'octave du prestant... Son harmonie sert de liaison entre les jeux de "mutations et les fonds... La doublette ne s'emploie guère seule que par accident, par exemple "pour imiter l'effet d'un sifflet adouci." (Régner, op. cit.)

Il est bon d'observer que les définitions données aux noms des jeux de l'orgue sont très révélatrices du goût des harmonistes de l'époque.

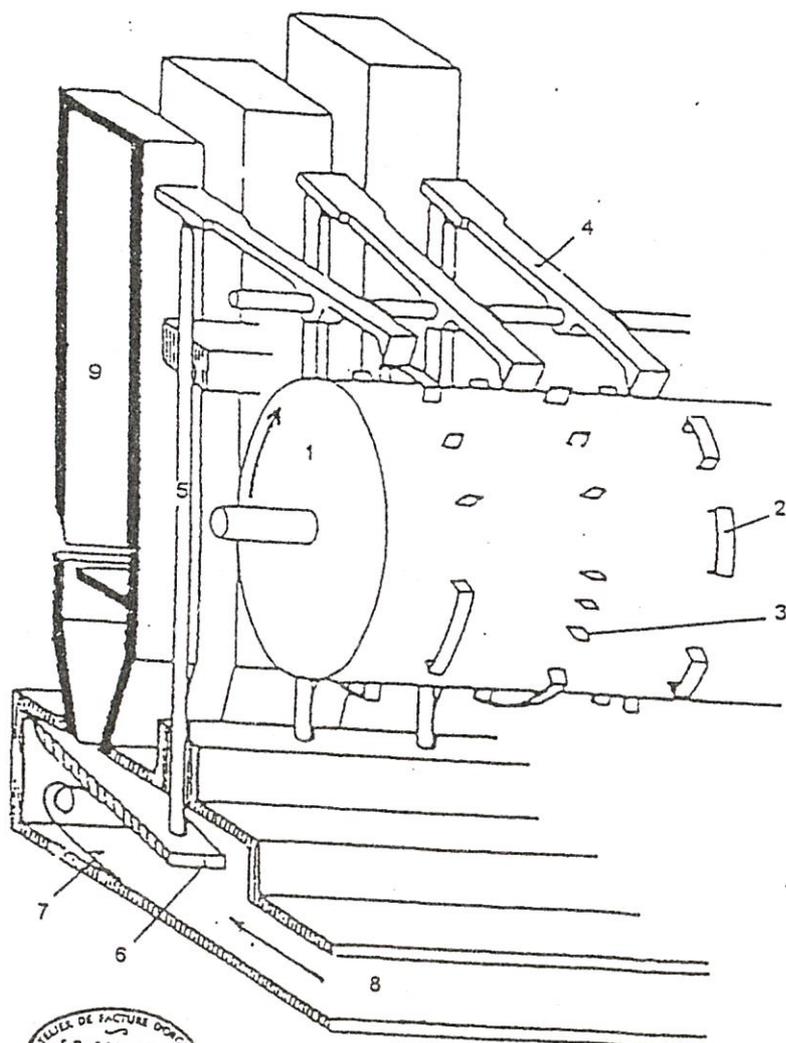
LE CLAVIER

Un orgue manuel possède un (ou plusieurs) clavier muni de touches sur lesquelles joue l'organiste. Sur notre orgue mécanique le clavier est à l'intérieur de l'instrument: les touches sont remplacées par des bascules frottant sur le cylindre. Au fur et à mesure de la rotation du cylindre, chaque bascule est soulevée au passage d'un picot ou d'un pont puis ramenée contre le cylindre grâce à un ressort de rappel. Lorsque la bascule se soulève, elle actionne une barre en bois, le pilote, qui ouvre la soupape correspondante de la laye. Le vent sous pression s'engouffre alors dans la gravure puis dans les tuyaux. Il y a 23 bascules, autant que de notes.

Il existe des orgues à cylindre possédant en plus un clavier manuel. Ainsi l'orgue peut être utilisé soit manuellement, par un organiste, soit mécaniquement à l'aide des cylindres. C'est le cas de l'orgue de l'église de Moussey, dans l'Aube.

(Documentation: "De l'orgue" par Bernard TEULON, éditions Edisud, 1985)

Commande des soupapes à partir du cylindre (schéma de principe)



Mesnil Mauger.

Gare de correspondance sur PARIS – CHERBOURG.



Arrivée du train de Sainte Gauburge, Gacé, Vimoutiers.

Locomotive 230 T 3735. (Série 3701 à 3745 Ouest).

Collection Daniel Lalizel

La ligne de Mesnil-Mauger à Sainte-Gauburge

Jack Maneuvrier¹

Le projet de cette ligne de chemin de fer entrainait dans le cadre d'un programme de lignes d'intérêt général dirigées du sud-est vers le nord-ouest, programme destiné à répondre aux exigences de courants commerciaux encore délaissés par le rail. Le projet de loi destiné à combler cette lacune par la constitution d'un nouveau réseau dit « d'Orléans à la mer » fut déposé le 18 novembre 1875. Parmi les lignes retenues, celles de Mortagne à Mézidon via Sainte-Gauburge et Mesnil-Mauger, destinée à desservir les vallées de la Dives et de la Touques occupait une bonne place. Après discussion, la loi du 16 décembre 1875 déclara d'utilité publique ces divers chemins et autorisa le gouvernement à entreprendre les travaux d'infrastructure.

Le 1^{er} mars 1878, le Ministre des Travaux publics déposa un second projet de loi visant à permettre à l'administration d'entreprendre également la superstructure des lignes en chantier et non encore concédées. La loi du 14 juin 1878 limita cette exigence aux seules lignes dont l'infrastructure semblait pouvoir être achevée avant le 1^{er} janvier 1879, cas de la ligne de Mortagne à Mézidon.

Une nouvelle loi du 27 juillet 1880 autorisa enfin le ministre à assurer provisoirement l'exploitation des lignes ou sections de lignes dont il avait lieu de prévoir l'achèvement avant le 31 décembre. Étaient concernées les sections de lignes de Sainte-Gauburge à Gacé et de Gacé à Ticheville, respectivement mises en service les 22 novembre 1880 et 9 octobre 1881. En fait le ministre confia cette exploitation à la compagnie de l'ouest par décrets des 30 août 1880 et 25 avril 1881.

Restait la dernière portion de ligne de Ticheville à Mesnil-Mauger mise en service le 30 décembre 1881. Après avoir obtenu de pouvoir l'exploiter, loi du 22 août 1881, le ministre en confia également le soin à la compagnie de l'Ouest. Finalement la ligne fut définitivement concédée dans son entier à ladite compagnie dans le cadre de la convention du 17 juillet 1883, entérinée par la loi du 20 novembre suivant².

¹ Cet article doit beaucoup à Madame Renée Capoën qui avait réalisé une exposition sur la ligne de chemin de fer Mesnil-mauger / Sainte-Gauburge, lorsqu'elle était employée par le Syndicat d'Initiative de Livarot et qui a eu la gentillesse de me confier sa documentation.

² Bruno Carrière, « *La vie du Rail* », n° 1820 du 3 décembre 1981

La ligne Ticheville – Mesnil-Mauger fut officiellement inaugurée le 30 décembre 1881³.

Le journal de l'époque « Le Lexovien » relate cette manifestation : « Les fêtes organisées à l'occasion de cette inauguration du chemin de fer n'avaient rien d'officiel et étaient dues à l'initiative des deux administrations municipales de ces deux localités. A Vimoutiers un cortège s'est formé à deux heures de la Mairie : il était composé du clergé de la paroisse, marchant en tête, des enfants des écoles, du maire, des adjoints, du conseil municipal, du tribunal de commerce auquel s'était adjoint M. le baron de Mackau, député de l'arrondissement d'Argentan et la compagnie de pompiers faisant escorte. Ce long cortège s'est dirigé vers la gare située au nord-est et un peu loin de la ville, mais dans cette position splendide sur le coteau qui domine la vallée de la Vie. M. le curé de Vimoutiers s'est arrêté à la porte de cette gare et a prononcé une allocution remarquable. Il a remercié les organisateurs de cette fête d'avoir appelé la religion à y prendre part et en cela a-t-il dit on a suivi la tradition, car partout, dans tous les temps les peuples ont invoqué la religion dans les grandes circonstances. La République romaine, dont les légions ont conquis le monde entier invoquait ses faux dieux et faisaient bénir ses étendards. A peine cette allocution était-elle terminée que le train d'inauguration venant de Mesnil-Mauger arrivait en gare de Vimoutiers. Le cortège s'est alors rangé sur le quai, tandis qu'une foule énorme grimpait sur les talus qui dominent la gare. La locomotive arrive lentement, gravement, pavoisée de drapeaux et ornée d'un superbe bouquet offert à Livarot. M. le Curé procède à la bénédiction ; puis le train reprend sa marche vers Ticheville emportant les représentants de la Compagnie de l'Ouest. .

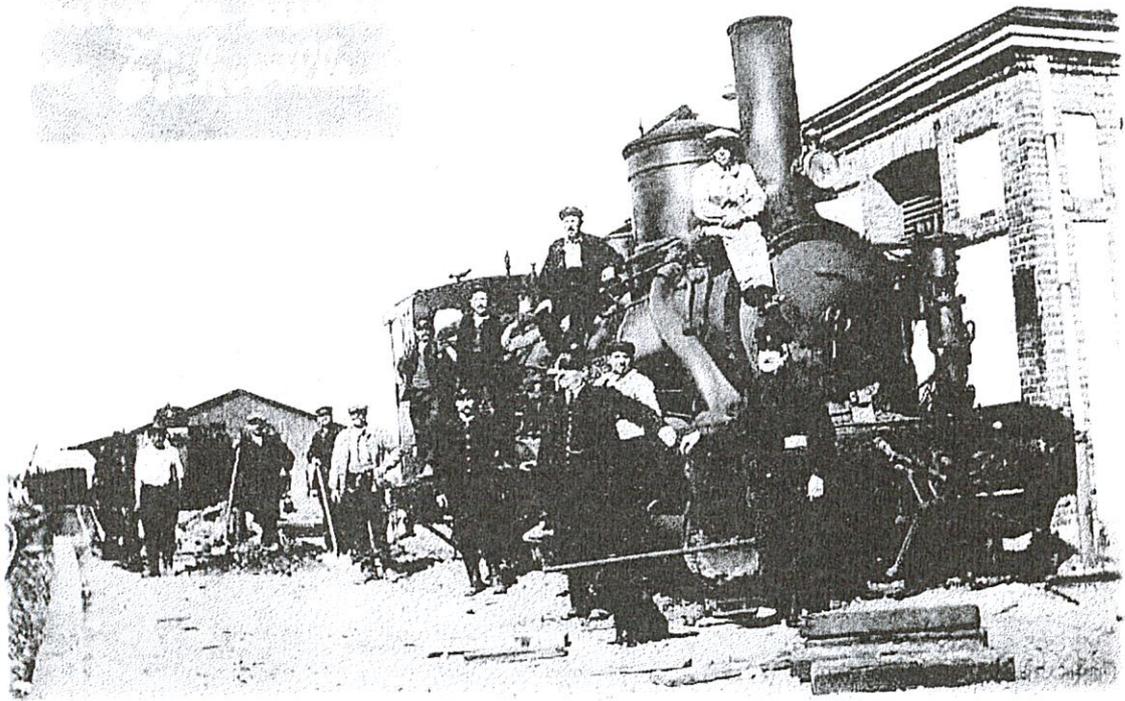
Le trajet de Mesnil-Mauger à Vimoutiers est des plus charmants. La voie traverse dans toute sa longueur la plantureuse vallée de la Vie. On salue la gare de Saint-Julien-le-Faucon, la halte de Mesnil-Durand, puis on arrive à la gare de Livarot, toute pavoisée de drapeaux, et où l'on prépare un festin pour la circonstance ; on dépasse ensuite la halte de Sainte-Foy-de-Montgommery et l'on atteint la gare de Vimoutiers. Là, la voie ferrée quitte la vallée pour gravir une rampe de vingt millimètres par mètre, le coteau qui sépare Vimoutiers de Ticheville et Gacé »

A Vimoutiers, la voie ferrée quitte la vallée pour gravir une rampe de 20 millimètres par mètre, le coteau qui sépare Vimoutiers de Ticheville et de Gacé. Cette pente fut la cause d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques :

« Un jour, une locomotive, en gare de Vimoutiers était à l'arrêt, son mécanicien s'en était éloigné. Sans savoir pourquoi la locomotive est partie toute seule, son mécanicien en courant n'a pu la rattraper, mais comme elle était en direction de Ticheville, afin d'éviter le pire, la meilleure solution était de téléphoner à Ticheville, demander au chef de gare pour que l'aiguillage soit mis en direction du butoir. » Cet incident n'eut pas de conséquences graves et attira de nombreux badauds.

³ Bruno Carrière « La Vie du Rail » n° 1820 du 3 décembre 1981

L'incident de Ticheville



Horaires des trains en 1927

Stationnement des Voitures

Les voitures de toutes sortes devront stationner dans les garages suivants établis sur chaque route, à l'entrée de la ville :

- 1° Route de Lisieux : Parc de M. Hardy et rue de la Scierie.
- 2° Route de Falaise : Cour Chéradame, rue Hoche, parc près du passage à niveau.
- 3° Route de Vimoutiers : Parc de M. G. Fromage, (Entrée près Poissonnerie).
- 4° Route d'Orbec : Parc de M. G. Leroy.
- 5° Vieille route de Vimoutiers : Stationnement autorisé jusqu'au magasin des Pompes.

Horaire des Trains sur la ligne de Sainte-Gauburge

DE MESNIL-MAUGER A STE-GAUBURGE

GARES					
MESNIL-MAUGER	dép.	7 47	11 20	14 15	20 34
St-Julien-le-Faucon	dép.	7 59	11 32	14 45	20 46
Mesnil-Durand	dép.	8 10	11 43	a 14 58 b	20 57
Livarot	dép.	8 21	12 01	15 47 16 19	21 25
Ste-Foy-de-Montgommery	dép.	8 34	12 14	16 8 16 35	21 58
Vimoutiers	arr.	8 44	12 25	16 15 16 47	21 49
	dép.	5 56	6 52	12 44	17 46
Ticheville-le-Sap	dép.	6 13	9 18	13 25	18 11
Neuville-sur-Touques	dép.	6 22	9 27	13 37	18 21
Mardilly	dép.	6 32	9 37	13 50	18 32
Gacé	dép.	6 43	10 2	14 38	19 01
Cizay-St-Aubin	dép.	6 55	10 14	14 59	19 15
Echauffour	arr.	7 12	10 31	15 21	19 33
	dép.	7 13	10 32	15 36	19 34
SAINTE-GAUBURGE	arr.	7 21	10 40	15 46	19 43

Saint le Jeudi Ven. de Ouen Le Jeudi

DE STE-GAUBURGE A MESNIL-MAUGER

GARES					
SAINTE-GAUBURGE	dép.	8 4	11	16 36	20 43
Echauffour	arr.	8 15	11 13	16 49	20 56
	dép.	8 16	11 15	16 51	20 57
Cizay-St-Aubin	dép.	8 29	11 39	17 7	21 08
Gacé	dép.	8 43	12 12	17 32	21 17
Mardilly	dép.	8 57	12 24	17 43	21 25
Neuville-sur-Touques	dép.	9 7	12 35	17 53	21 32
Ticheville-le-Sap	dép.	9 20	13 10	18 18	21 40
Vimoutiers	arr.	9 35	13 26	18 43	21 52
	dép.	5 40	9 47	13 56	21 57
Ste-Foy-de-Montgommery	dép.	5 46	9 54	14 4	22 4
Livarot	dép.	6 1	10 11	15 12	22 26
Mesnil-Durand	dép.	6 8	10 19	15 21	22 32
St-Julien-le-Faucon	dép.	6 17	10 29	15 43	22 40
MESNIL-MAUGER	arr.	6 26	10 39	16	22 48

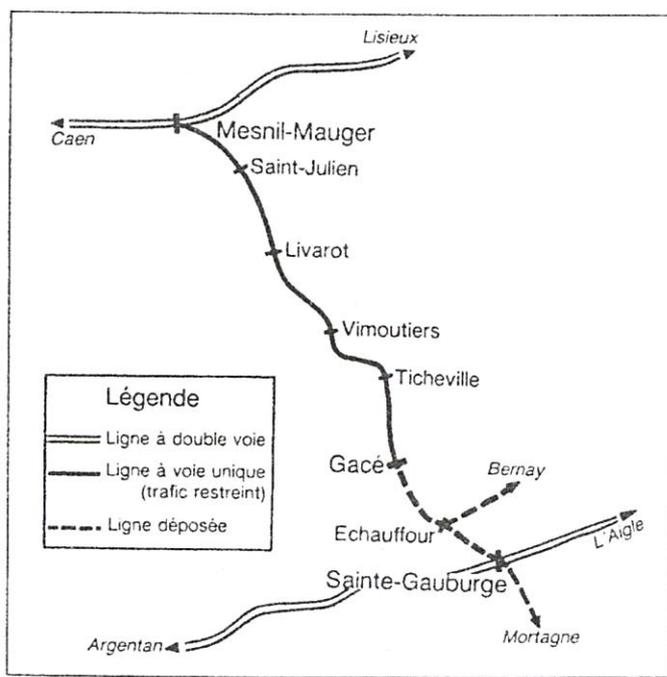
MESNIL-MAUGER-SAINTE-GAUBURGE

Le train partant de Vimoutiers à 5 h. 56 pour arriver à Sainte-Gauburge à 7 h. 21, à lieu tous les jours jusqu'au 2 Novembre (inclus) Mardis, Mercredis, Vendredis et Dimanches à partir du 4 Novembre.

SAINTE-GAUBURGE-MESNIL-MAUGER

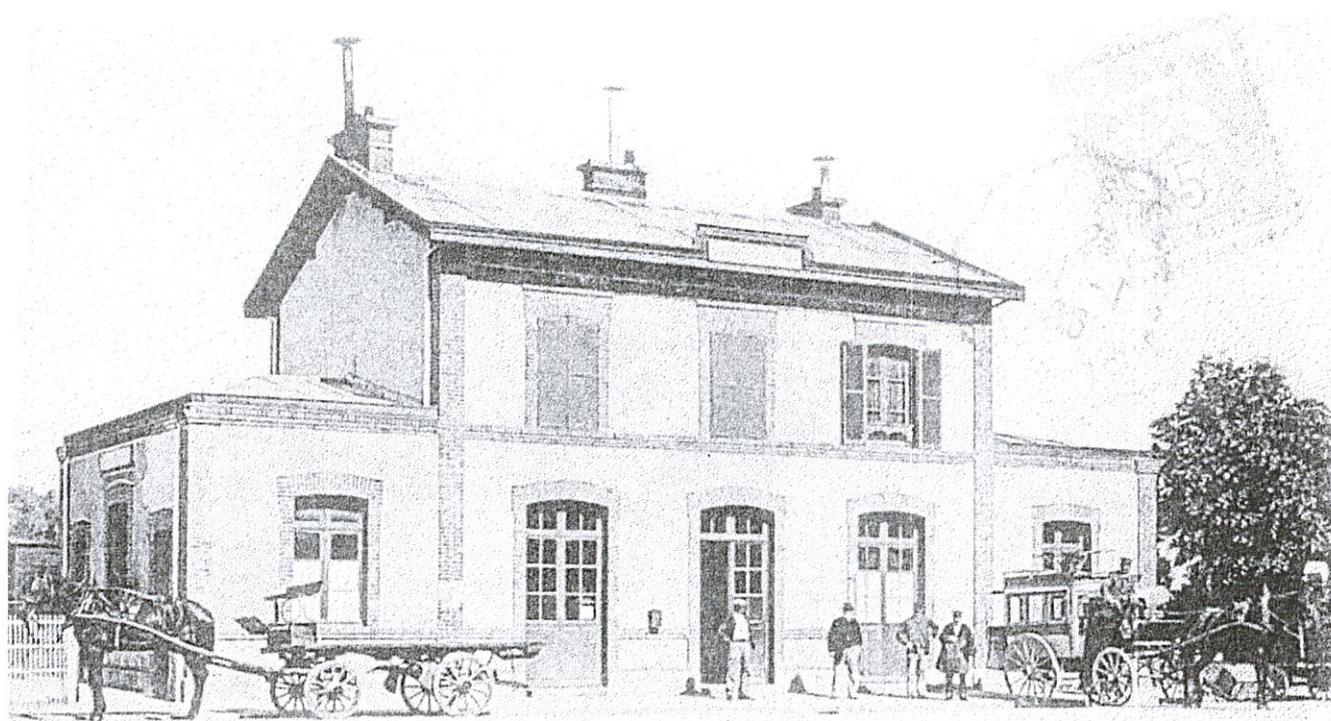
Le train partant de Sainte-Gauburge à 16 h. 36 pour arriver à Vimoutiers à 18 h. 43, à lieu tous les jours jusqu'au 1^{er} Novembre (inclus). Lundis, Mardis, Jeudis et Samedis à partir du 3 Novembre.

Après Vimoutiers, le train s'arrêtait aux gares de Ticheville, Gacé, Echauffour où le voyageur pouvait prendre une correspondance pour Bernay et enfin Sainte-Gauburge.



Le service voyageurs a été supprimé le 5 mai 1938, le service marchandises le 1er août 1954 entre Gacé et Sainte-Gauburge. La ligne n'était donc plus exploitée qu'en trafic marchandises restreint entre Mesnil-Maugé et Gacé. Deux dessertes hebdomadaires, le mardi et le jeudi, assurées par BB 63 000, permettaient de drainer un faible trafic (charge admise au départ de mézidon : 500 tonnes), essentiellement composé d'engrais, de matériaux divers, de viandes (abattoir de Gacé) et, en saison, de quelques wagons de pommes pour les cidreries. Ce trafic se révéla insuffisant et le 21 septembre 1989, la ligne Mesnil-Mauger/ Sainte-Gauburge était définitivement fermée.

LIVAROT.



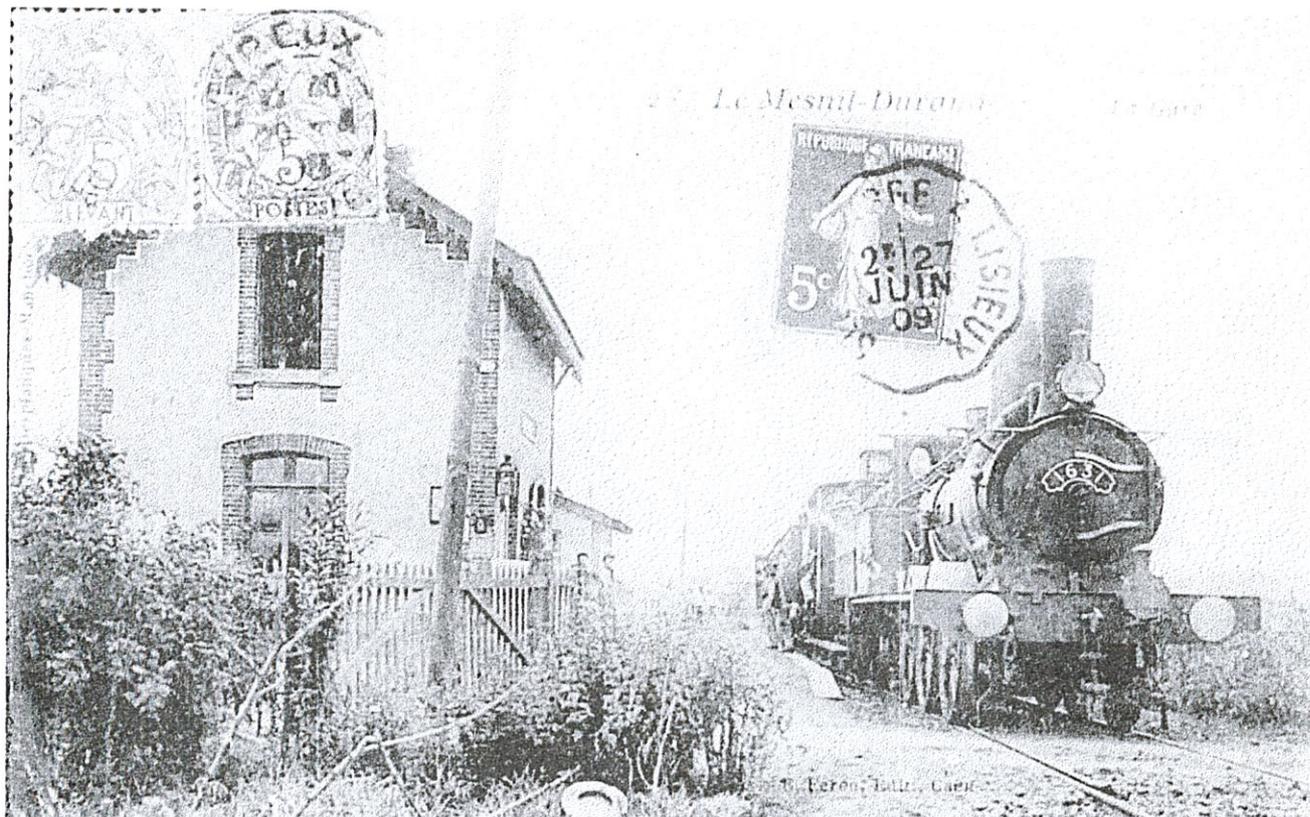
P K. 47,700.

Collection Daniel Lalizel

Coll. D. L.

Le MESNIL DURAND.

Halte



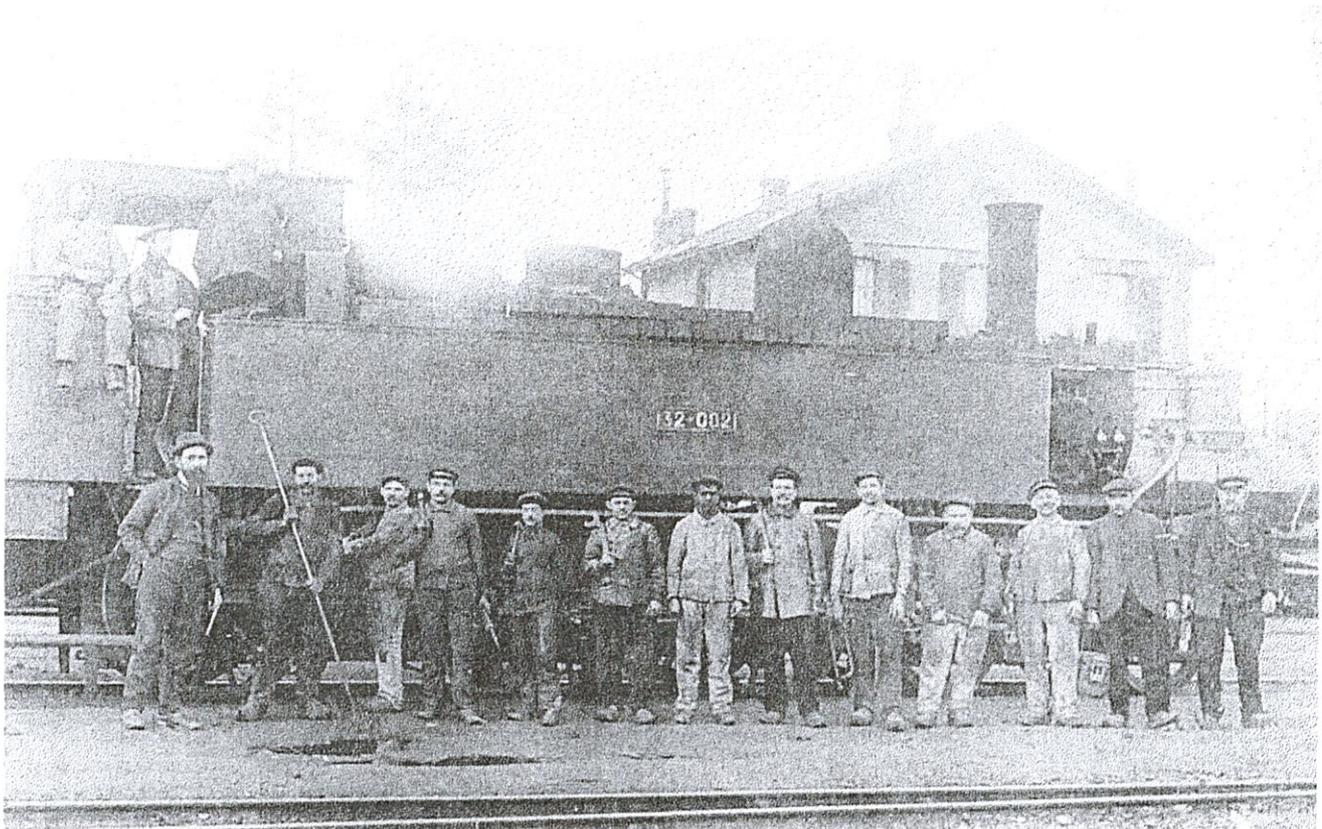
P. N. 81

Collection Daniel Lalizel

Coll. D. L.

Sainte Gauburge.

Le dépôt.



Locomotive de la série 230 T 3701 à 3745 Ouest

Re-numérotées 32 001 à 32 045 Etat

Collection Daniel Lalizel

Coll. D. L.

LA VAISSELLE DE TABLE LES RÉCHAUDS OU RÉCHAUFFOIRS

Claude LEMAÎTRE
Mars 2003

« Ustensile (sic) de ménage écrit Savary (1) qui sert à mettre du feu pour cuire ou réchauffer les choses refroidies. On en fait de fer, de cuivre et quelquefois d'argent. Les deux premières sortes sont du métier de chaudronnier, la dernière de celui d'orfèvre ». C'est par cette définition que Henry Havard (2) débute, dans son dictionnaire, l'article « réchaud » et l'historique de cet ustensile. On les nommait des « chauffoirs » ou « chauffouers ». En argent, ils sont signalés dans les inventaires princiers, dès 1385. Nous les retrouvons au XVe siècle (1471), au XVIe siècle (1514, 1598, 1599). C'est selon Havard à la fin du XVIe siècle que le mot réchaud apparaît. Dans les intérieurs bourgeois on a trouvé des modèles plus modestes, en cuivre ou en fer. Suivent des dates, d'inventaires 1608, 1625, 1631, tous parisiens. Havard fait, en fin d'article, allusion aux réchauds en céramique : inventaire de Catherine de Médicis (1589) « un réchaud de terre blanche », inventaire du château de Nevers « deux réchautz avec piliers de personnages à l'entour, peintz comme dessus ». Il termine par un propos d'Hérouard (ou Héroard) qui relate dans son journal, à la fin du 21 février 1606 le propos suivant : « Ma femme lui apportat (au futur Louis XIII) un petit réchaud et une petite écuelle de fayence » (3).

Cette allusion à la présence modeste, de réchauds en céramique dans le domaine royal, conduit à nous interroger sur l'apparition et l'utilisation, dans le temps, des réchauds de table en terre cuite dans les milieux citadins et ruraux de Lisieux et du Pays d'Auge.

Morphologie des réchauds de table augerons :

On peut distinguer trois types de réchauds qui se différencient essentiellement au niveau du support, le réceptacle à braise devenant plus simple à partir du XVIIIe siècle.

1^{er} type (Nos 1, 2, 3) :

Réceptacle à fond concave, surmonté d'un large bandeau cylindrique ou cylindro-conique, avec fortes moulures à la liaison du fond et du bandeau ainsi qu'à la bordure du réchaud. Trois pieds cylindriques, tournés, appliqués avant cuisson, soutiennent le réceptacle. Ce dernier percé d'évents ronds ou droits, disposés régulièrement, est complété de trois tenons servant de support au récipient contenant les aliments à tenir au chaud.

Ce type de réchaud, en tant que vaisselle de table, a souvent reçu un décor soigné, concentré essentiellement sur les tenons et sur les anses, représentant, soit des petits personnages dont les têtes dépassaient le bord et servaient de support, n^{os} 7 à 15, soit des animaux stylisés, n^o 1.

Ces éléments décoratifs peuvent permettre d'avancer, dans certains cas, une datation, comme les personnages n^{os} 14 et 15 porteurs d'une culotte typique du XVII^e siècle. Les tenons décorés sembleraient faire place à des formes plus simples, n^o 2, puis tout décor disparaît, n^o 3, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'une évolution ou si les réchauds, peu décorés ou pas du tout, sont contemporains.

II^{ème} type (N^{os} 4, 5, 6).

L'évolution de ce type est marquée, par le remplacement du piétement tripode, par un piédouche tourné, appliqué au réceptacle avant cuisson. Les tenons sont simplement fixés sur le bord. Ils sont de forme rectangulaire, n^o 5, ou constitué d'un petit boudin de terre recourbé, n^o 4, qui a pu recevoir un décor sommaire, n^{os} 16 à 19. Ce type de réchaud est à comparer à ceux produits par les ateliers du Beauvaisis au XVII^e siècle (biblio 8, 10).

III^{ème} type (n^o 6) :

Le réceptacle affecte une forme hémisphérique reposant sur un piédouche à base débordante et au bord légèrement relevé. Le fond du réceptacle est percé de deux ouvertures parallèles, communicant avec la partie creuse du piédouche, à la manière des réchauds en cuivre. L'apparition d'une ouverture dans le fond du réceptacle permet une meilleure ventilation, assurant un fonctionnement optimal du réchaud. Ce piédouche est également percé de deux ouvertures verticales, se faisant face. Le réceptacle est muni de trois tenons, réduits à leur plus simple expression, et de deux anses, en gouttière, verticales, disposées symétriquement. Les trous d'évent du réceptacle peuvent être ronds, carrés ou triangulaires.

Les types de réchauds (II et III), sont à comparer à ceux, en cuivre et en laiton, réalisés par les dinandiers aux XVII^e et XVIII^e siècles (n^{os} 21, 22). Les éléments de préhension sont composés de deux anses, creuses ou en gouttière, fixées symétriquement ou d'une poignée tubulaire, comme sur les réchauds du Beauvaisis, imitant le bois tourné des poignées de réchauds en cuivre. La glaçure est rare, voir absente, sur ce type d'ustensile, si ce n'est pour souligner les éléments décoratifs.

Autre type de réchaud :

Il s'agit d'un modèle apode de grande dimension dont on ne connaît qu'un seul exemple, n^o 20. Il n'était pas destiné à la table, mais utilisé, en appoint à la cuisine.

Datation :

A Lisieux, dont le sous-sol a livré lors des travaux de reconstruction un certain nombre d'éléments de réchaud, parfois importants, les conditions de découvertes sont trop imprécises pour avancer des datations sur l'apparition de ce type d'ustensile sur la table.

C'est en se référant à des découvertes bien datées, à Caen, à Rouen, en Ile-de-France, dans le Beauvaisis et sur deux sites augerons, l'un de production au Pré-d'Auge, l'autre d'utilisation à Mesnil-Mauger, hameau de Cerqueux, que l'on peut apporter des éléments de datation et suivre l'évolution morphologique de ces ustensiles qui étaient encore fabriqués au Pré-d'Auge au milieu du XIXe siècle (12).

A Caen, les réchauffoirs sont attestés dès la fin du XVe siècle (fouilles Montoir-Proissonnerie) (4), à Rouen au milieu du XVIe siècle (5) (6), en Ile-de-France au milieu du XVIe siècle et au début du XVIIe où ils semblent, d'ailleurs, assez rares (7) (8) (9). Ce sont ceux du XVIe siècle exécutés en Beauvaisis qui semblent les plus élaborés (10). En conséquence, les dates proposées précédemment, pour les fragments trouvés à Lisieux, doivent être révisées. Aucun fragment ne pourrait être antérieur à la fin du XVe siècle. A titre d'exemple, le réchaud n° 2 (type I) a été découvert lors de travaux, au manoir de Bellou (Calvados), en connexion avec une monnaie, un demi réal d'argent frappé sous le règne de Ferdinand et Isabelle entre 1474 et 1504, peut-être par l'atelier de Séville.* A contrario, les données qui avaient été retenues pour proposer des dates plus anciennes peuvent être rappelées. Le réchaud n° 1 a été découvert dans les gravières du Breuil-en-Auge (fouille de sauvetage de M. Batrel), associé à de la céramique dont une tasse polylobée, forme qui apparaît dans la seconde moitié du XIVe siècle. De même, le fragment anthropomorphe, n° 8, a été trouvé sur le site du centre hospitalier en 1979, avec de la céramique pouvant remonter à la seconde moitié du XIVe siècle. Enfin, il faut souligner que les réchauds de table sont connus à Londres dès le début du XIIIe siècle et que leurs tenons sont ornés de visages (11).

Mais les datations les plus fiables sont apportées par les sites de production du Pré-d'Auge et d'utilisation de Mesnil-Mauger. Elles sont de nature à réfuter une date haute pour l'apparition des réchauds de table en Pays d'Auge. Celle-ci s'inscrit dans le cadre général d'évolution de la vaisselle de table qui vient d'être évoquée et ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du XVe siècle.

Un site de production, la Bosqueterie (commune du Pré-d'Auge) :

Les fouilles de sauvetage, menées par Denis Thiron en 2000, ont livré des éléments de réchauds dont neuf ont été étudiés, nos 23 à 31 (14).

* Dessin et information communiqués par F. Fichet de Clairefontaine et C. Maneuvrier, que nous tenons à remercier.

Un appartient au type I, n° 23 (F07.41), six au type II, nos 25 à 30 (Fo1.10, Fo1.11, Fo6/7.42, F10.15, F14.43, F16.08) deux sont inclassables faute de traces du piétement (n° 24) (Fo3.28) ou en raison de l'exiguïté du tesson, n° 31 (Fo5.22).

Pour le type I, n° 23 (F07.41), la fourchette de datation couvre globalement le XVIe siècle.

Pour le type II, les éléments de datation sont les suivants :

- N° 28 : F01.10 : Entre le XVIe et le début du XVIIIe siècle.
- N° 29 : F01.11 : Entre le XVIe et le début du XVIIIe siècle.
- N° 25 : F07.42 : Globalement le XVIe siècle.
- N° 26 : F10.15 : Entre le XVe et le début du XVIIIe siècle.
- N° 30 : F14.43 : Entre le XVe et le début du XVIIIe siècle.
- N° 27 : F16.08 : XVIIe siècle.

Pour les éléments indéterminés :

- N° 24 : F03.28 : Fosse non datée.
- N° 31 : F05.22 : XVe au plus tard XVIe siècle.

Les dimensions sont pratiquement les mêmes pour tous les réchauds, 21 cm de diamètre, sauf pour les exemplaires n° 24 (F03.28) et n° 25 (F07.42) qui dépassent les 25 cm.

Les éléments de préhensions sont composés d'anses creuses, nos 24 - 25, ou plates, n° 28. Le réchaud, n° 27, était muni d'une poignée tubulaire, les tenons de support sont carrés et plats, nos 26 - 27, ou formés de petites excroissances d'argile, modelées simplement, rabattues, n° 31, ou prismatiques que l'on retrouve aussi bien sur les réchauds tripodes (type I), n° 23, que ceux à piédouches, nos 28 et 30.

Aucun de ces tenons n'est décoré. La glaçure est rare, seuls deux réchauds le sont partiellement, nos 26 et 27.

Un site d'utilisation : Le Mesnil-Mauger, hameau de Cerqueux :

Ce site, d'une surface de 250/300 m² environ, prospecté par Jean-Jacques Darthenay membre du GRAPA (groupe de recherche archéologique du Pays d'Auge), a livré en abondance de la céramique domestique dont cinq fragments de réchauds, quatre à tenons décorés, nos 32 à 34, un à tenons, simplement composé d'une petite excroissance d'argile, n° 35. L'un de ces tessons représente un cygne, n° 32, d'une qualité d'exécution tout à fait remarquable. Deux autres sont des représentations humaines, nos 33 et 34. Le dernier fragment présente l'arrachement d'une anse et d'un tenon avec décor (végétal ?). Parmi la céramique domestique, on relève des productions en grès, deux du Beauvaisis, les autres du Donfrontais, datables du XVIe siècle. L'ensemble du matériel céramique couvre la fin du XVe siècle et tout le XVIe.

Au vu des céramiques découvertes sur ces deux sites, on peut proposer la chronologie suivante pour les réchauds augerons :

Type I – Seconde moitié du XVe siècle.

Type II – XVIe – XVIIe siècles.

Type III – XVIIIe – XIXe siècles.

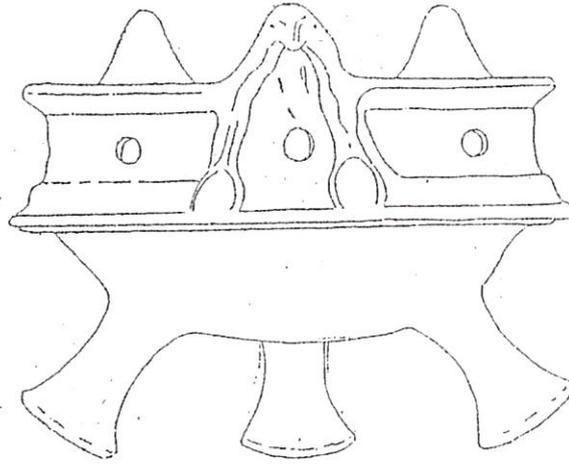
Cette chronologie est bien entendue tributaire de futures découvertes qui viendraient la compléter et la préciser... ou la démentir.

En conclusion, on notera donc que l'apparition des réchauds de table en Pays d'Auge s'inscrit dans un courant général de l'évolution de la vie domestique et du service de table qui apparaît dès la seconde moitié ou la fin du XVe siècle.

Ce phénomène concerne aussi bien le milieu urbain – Lisieux – que rural. Cette production renoue avec le goût du décor que connurent les potiers et les utilisateurs avec la céramique « très décorée » bien illustrée par plusieurs pichets des XIIIe - XVe siècles, conservés au musée d'Art et d'Histoire de Lisieux. On constate aussi que le milieu rural ne resta pas insensible à ce phénomène comme le montre le fragment de réchaud « au cygne », n 32, particulièrement expressif. Cette belle réalisation s'inscrit-elle dans la mouvance artistique des productions des ateliers du Pré-d'Auge des XVIe et XVIIe siècles ?

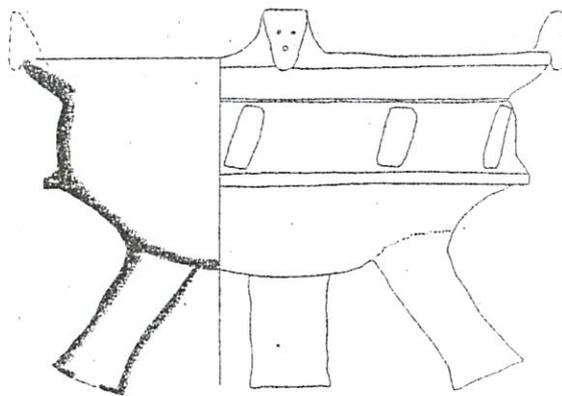
L'avenir nous le dira, peut-être ?





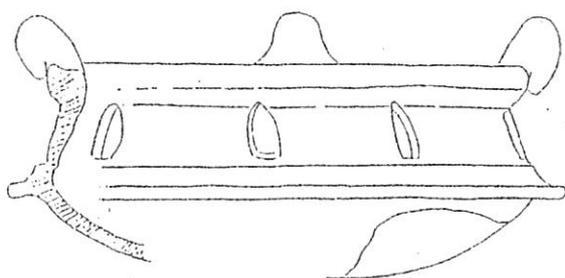
1

- 1) Réchaud tripode reconstitué à partir d'un fragment.
 Type 1 – Diamètre supérieur : 20 cm.
 Terre blanche, traces de glaçure verte.
 Base hémisphérique reposant sur trois pieds tubulaires.
 Bandeau supérieur cylindrique percé de trous ronds pour le tirage.
 Liaison, du fond et du bandeau, soulignée d'une forte mouluration en doucine.
 Lèvre à parement externe oblique.
 Trois tenons représentant un aigle ou un faucon.
 Provenance : gravières du Breuil-en-Auge en 1987.
 Sauvetage Michel Batrel.
 En dépôt au musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.



2

- 2) Même type – Diamètre supérieur : 20 cm.
 Trois tenons ornés d'une tête stylisée.
 Manoir de Bellou.



3

3) Fragment de réchaud tripode.

Type I - Diamètre supérieur : 18 cm.

Terre rouge, non glaçuré.

Base hémisphérique reposant sur trois pieds disparus.

Bandeau cylindro-conique percé d'ouvertures en arc brisé.

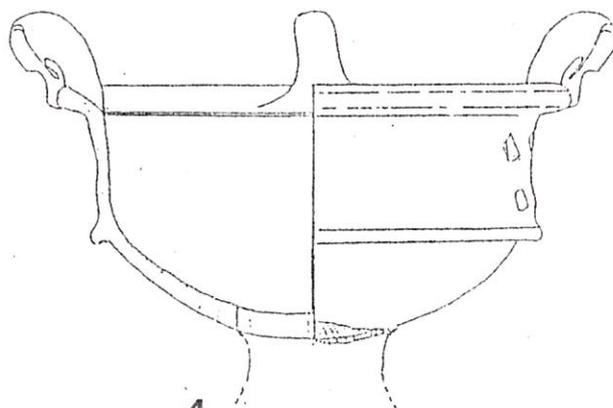
Liaison, du fond et de la panse, soulignée d'une forte moulure en doucine.

Lèvre à parement externe en bandeau et extrémité supérieure concave.

Trois tenons composés de simples boudins de terre repliés vers la face externe du réchaud.

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945, rue Henri-Chéron.

Collection particulière.



4

4) Fragment de réchaud avec support en forme de piédouche.

Type II - Diamètre supérieur : 19,5 cm.

Terre rose et ocre avec inclusion de gros grains de calcaire blanc.

Légère glaçure verte sur la surface interne de la lèvre et sur un tenon.

Base hémisphérique reposant sur un piédouche disparu.

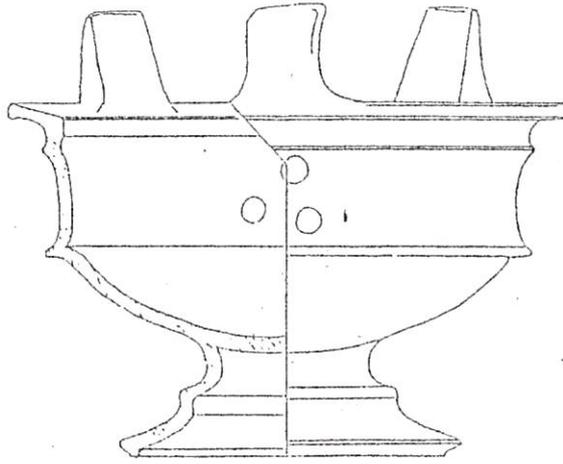
Bandeau cylindrique percé de trous carrés.

Liaison, de la base et du bandeau, soulignée d'une moulure ronde ; lèvre ronde, éversée, à parement interne oblique.

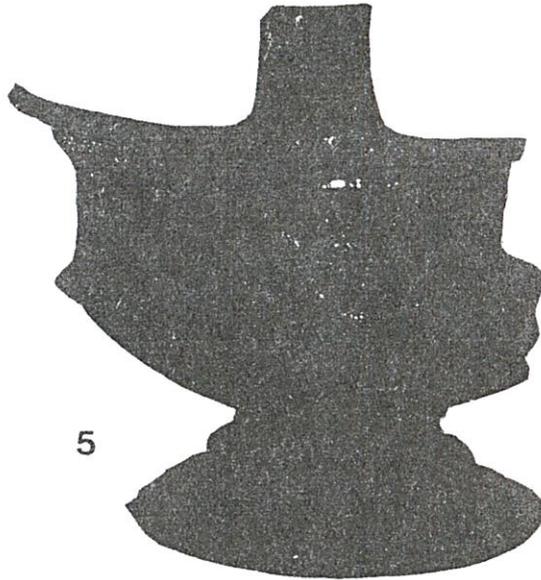
Tenons de support de récipient représentant une tête (voir représentation n° 18).

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Collection particulière.



5



5

5) Fragment de réchaud à support central en forme de piédouche.

Type II : Diamètre supérieur : 21 cm.

Terre rose ; glaçure partielle sur la face interne.

Base hémisphérique ; bandeau supérieur cylindrique percé de trous ronds groupés par trois.

Liaison, de la base et du bandeau, soulignée d'une légère moulure ; lèvre éversée à parement interne oblique.

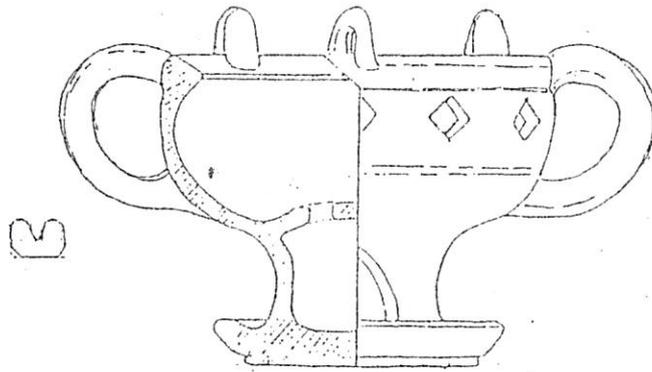
Tenons de forme prismatique.

Support central en forme de piédouche creux mouluré.

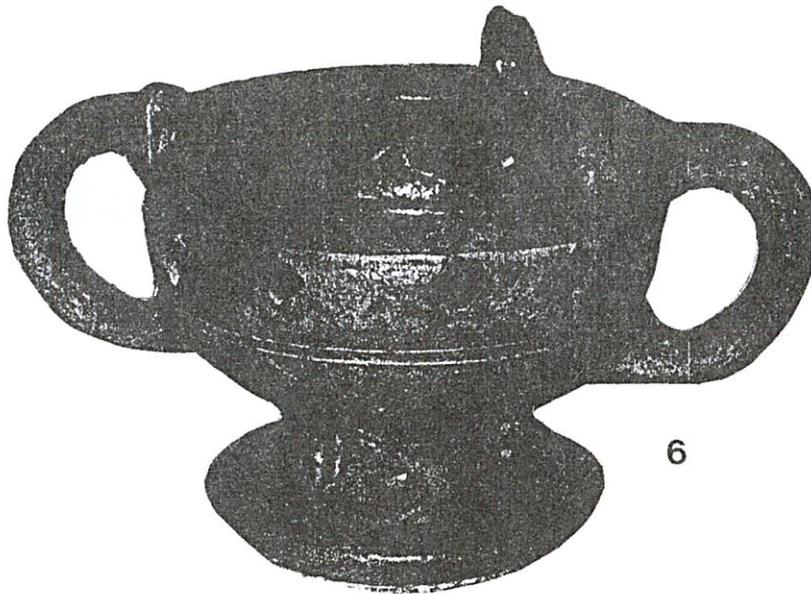
Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Lisieux : Lisieux, musée d'Art et d'Histoire.

Inv. 69.5.1.



6



6

6) Réchaud de table à support central.

Type III – Diamètre supérieur : 14 cm.

Terre ocre-rose, traces de glaçure verte sur les faces interne et externe.

Forme hémisphérique reposant sur un piédoche cylindrique à profil légèrement convexe ; large pied à profil oblique ; ouverture ménagée dans le piédoche ; fond du réchaud percé de deux ouvertures parallèles destinées à faciliter la combustion, paroi supérieure percée d'une série de trous carrés.

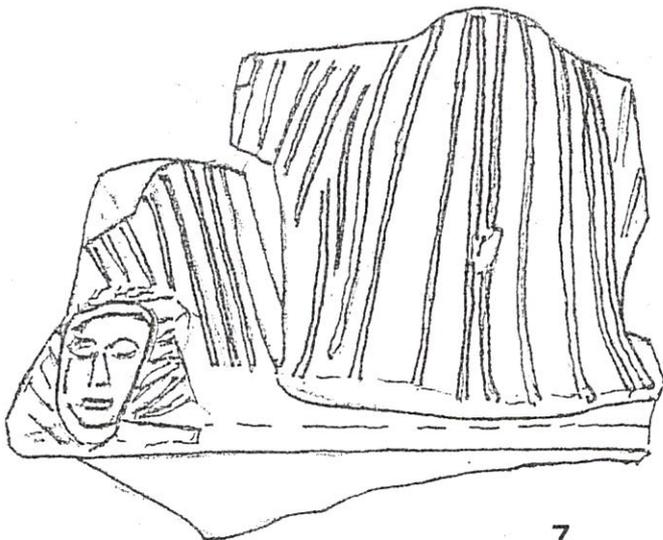
Lèvre à parement externe droit et à parement interne oblique.

Trois tenons constitués d'un simple boudin de terre replié vers l'extérieur.

Anses latérales à profil en gouttière.

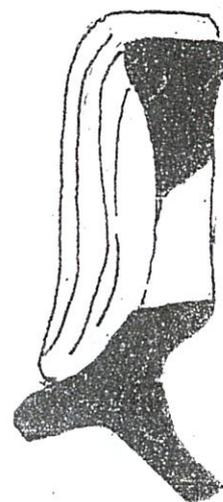
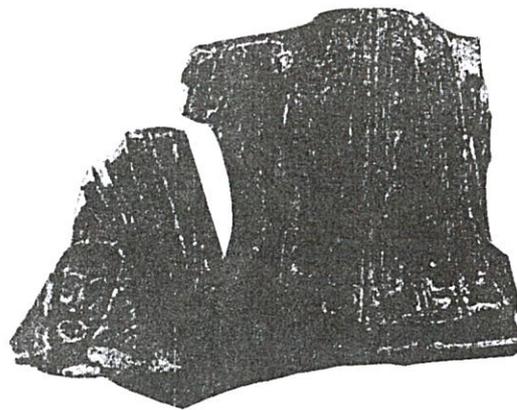
Epoque de fabrication XVIIIe et première moitié du XIXe siècle.

Collection particulière.

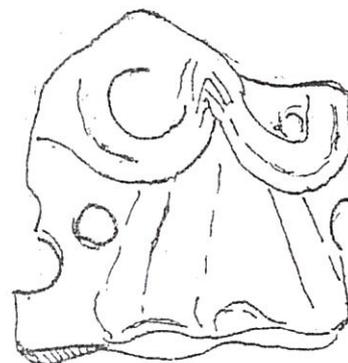


7

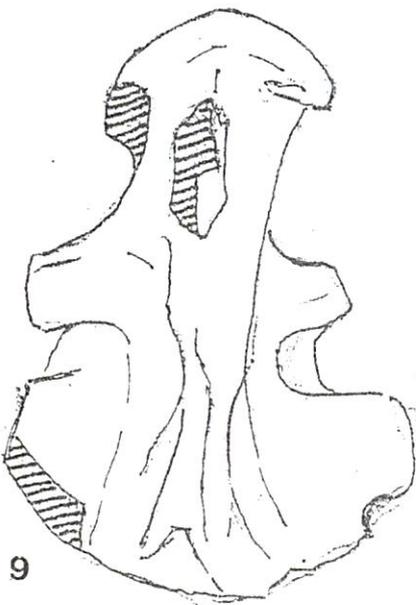
- 7) Fragment de bandeau.
 Hauteur : 6 cm.
 Terre blanche, glaçure verte sur la face externe.
 Décor : personnage en relief habillé d'une longue robe ; la tête disparue formant support de récipient ; aux pieds du personnage, tête estampée.
 Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.
 Collection particulière.



- 8) Fragment de bandeau.
 Hauteur : 6 cm.
 Terre rosâtre, glaçure brun-clair.
 Décor : personnage habillé d'un vêtement (blouse ?) les mains jointes sur la poitrine ; tête, formant support de récipient, disparue.
 Provenance : Lisieux, site archéologique du centre hospitalier.
 Lisieux : musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.

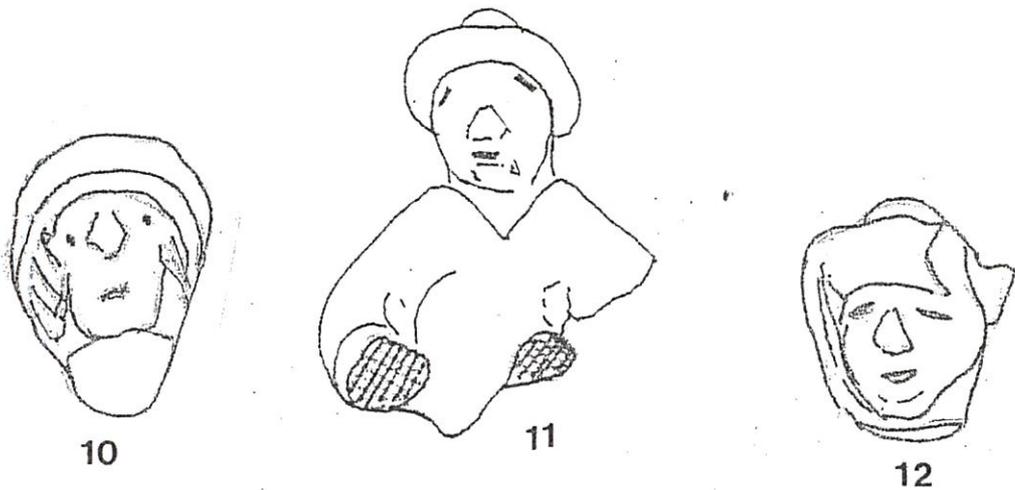


8



9

- 9) Fragment de bandeau.
 Hauteur : 8 cm.
 Terre blanchâtre et rose, glaçure verte et jaune.
 Décor : personnage schématisé formant support de récipient.
 Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.
 Collection particulière.



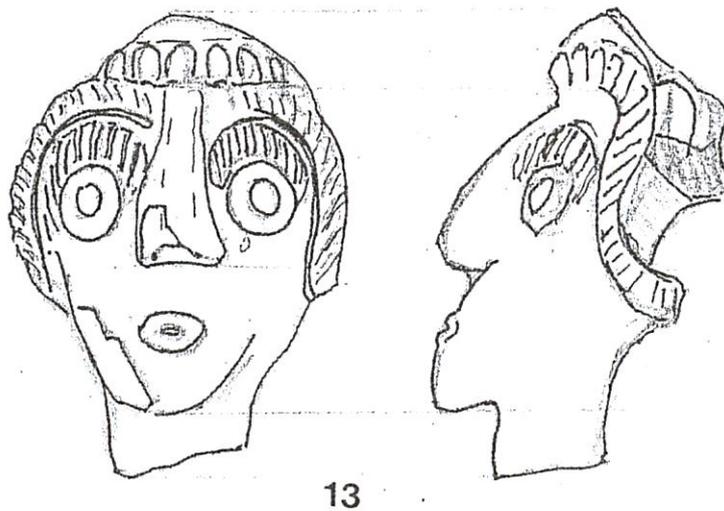
10) à 12)

Fragments de tenons représentant des personnages.

Terre blanche et rose, glaçure vert-clair.

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Collection particulière.



13

13) Tenon de réchaud ?

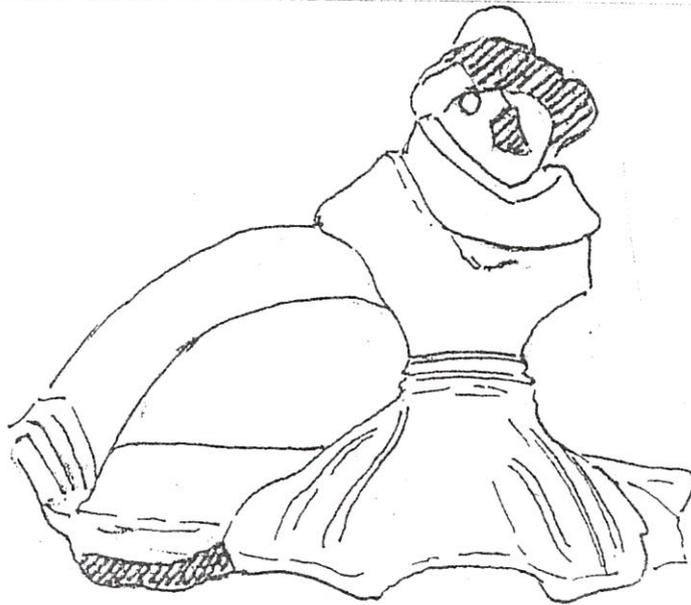
Hauteur : 6 cm.

Terre rosâtre, glaçure verte.

Décor : tête d'homme.

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Collection particulière.



14

14) Tenon de réchaud ?

Hauteur : 8 cm.

Glaçure verte sur l'ensemble.

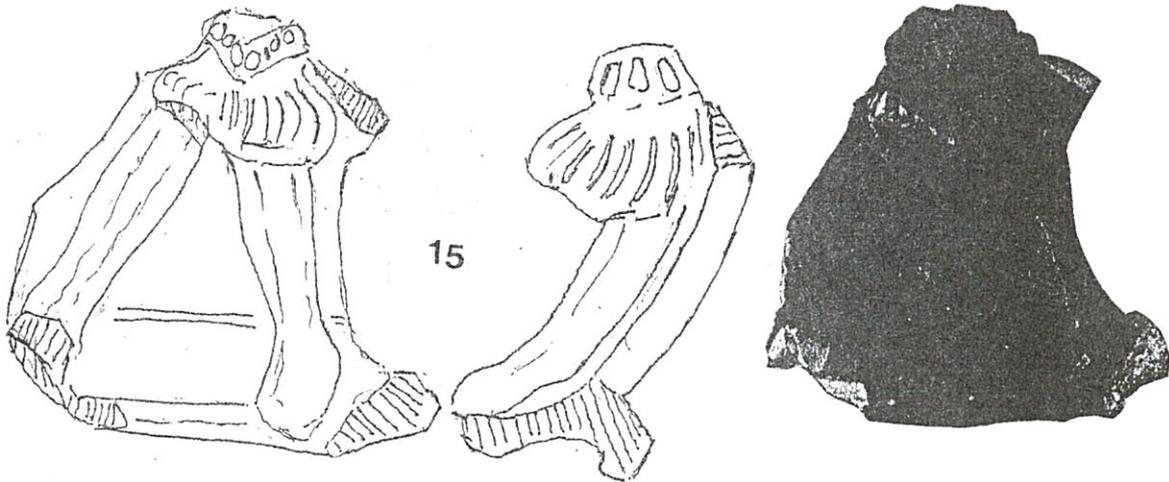
Décor : un homme vêtu d'une culotte, d'un tricot (?) à col roulé et d'un chapeau.

Les jambes et le bras gauche manquent.

La culotte permet de dater la production du XVI^e siècle.

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Collection particulière.



15

15) Tenon de réchaud.

Hauteur : 6 cm.

Glaçure verte.

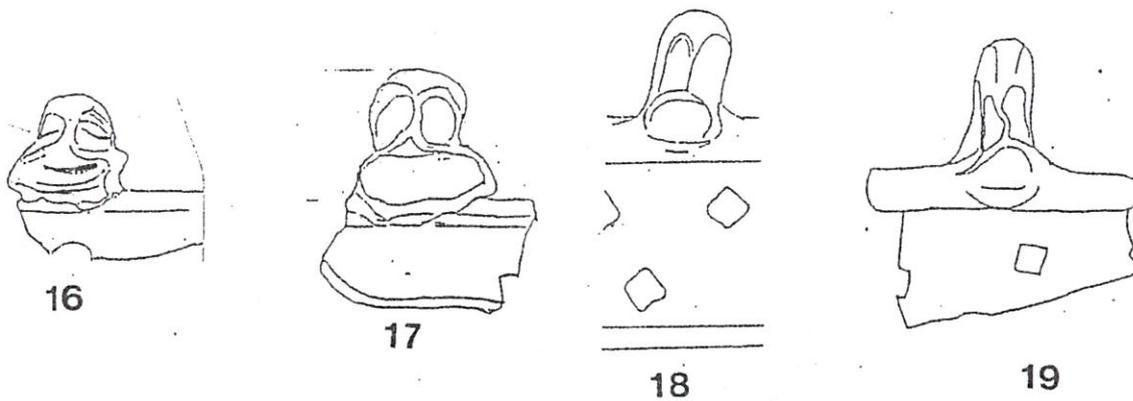
Décor : un homme vêtu d'une culotte.

Le buste, les bras et la tête manquent.

La culotte permet de dater la production du XVI^e siècle.

Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Collection particulière.



16) à 19)

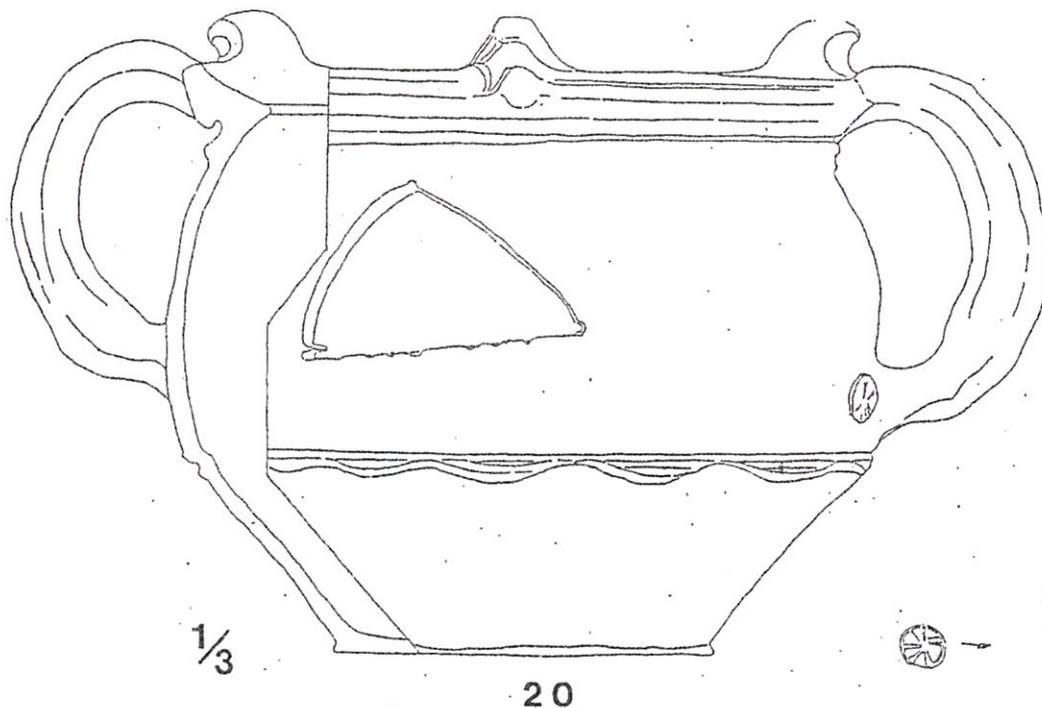
Tenons à figuration anthropomorphe réalisée sommairement et évoluant vers une représentation de plus en plus schématique.

Hauteur : variant de 4,5 à 7 cm.

Provenance pour les n^{os} 16, 18 et 19 : Provenance : Lisieux, travaux de reconstruction après 1945.

Provenance pour le n^o 17 : Le Breuil-en-Auge, gravières de la Touques. 1987.

Le n^o 18 appartient au réchaud n^o 4.



20) Réchaud apode.

Diamètre : supérieur 25 cm.

Terre blanche, traces accidentelles de glaçure verte.

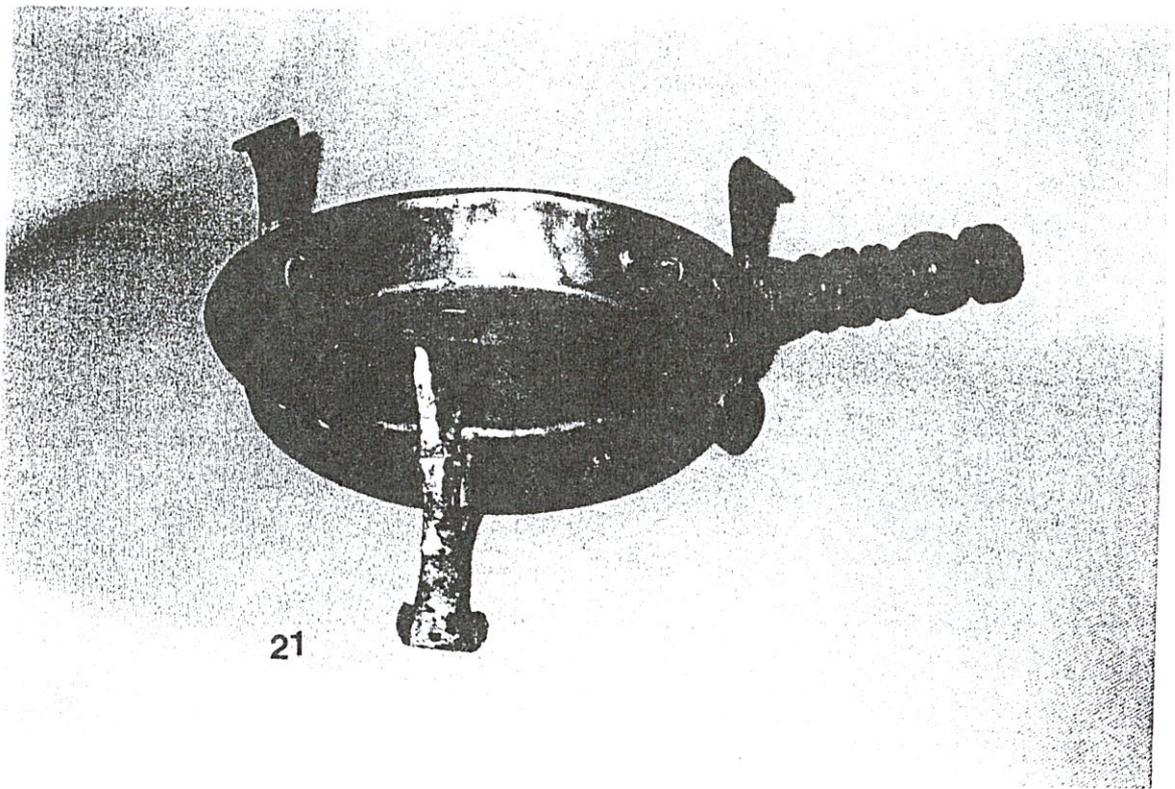
Base tronconique, bandeau supérieur à paroi convexe percé de Trois longues ouvertures triangulaires.

Liaison, de la base et du bandeau, soulignée par un filet creux et un ressaut festonné, lèvre à parement externe plat et parement interne oblique, filet horizontal en relief sous la lèvre.

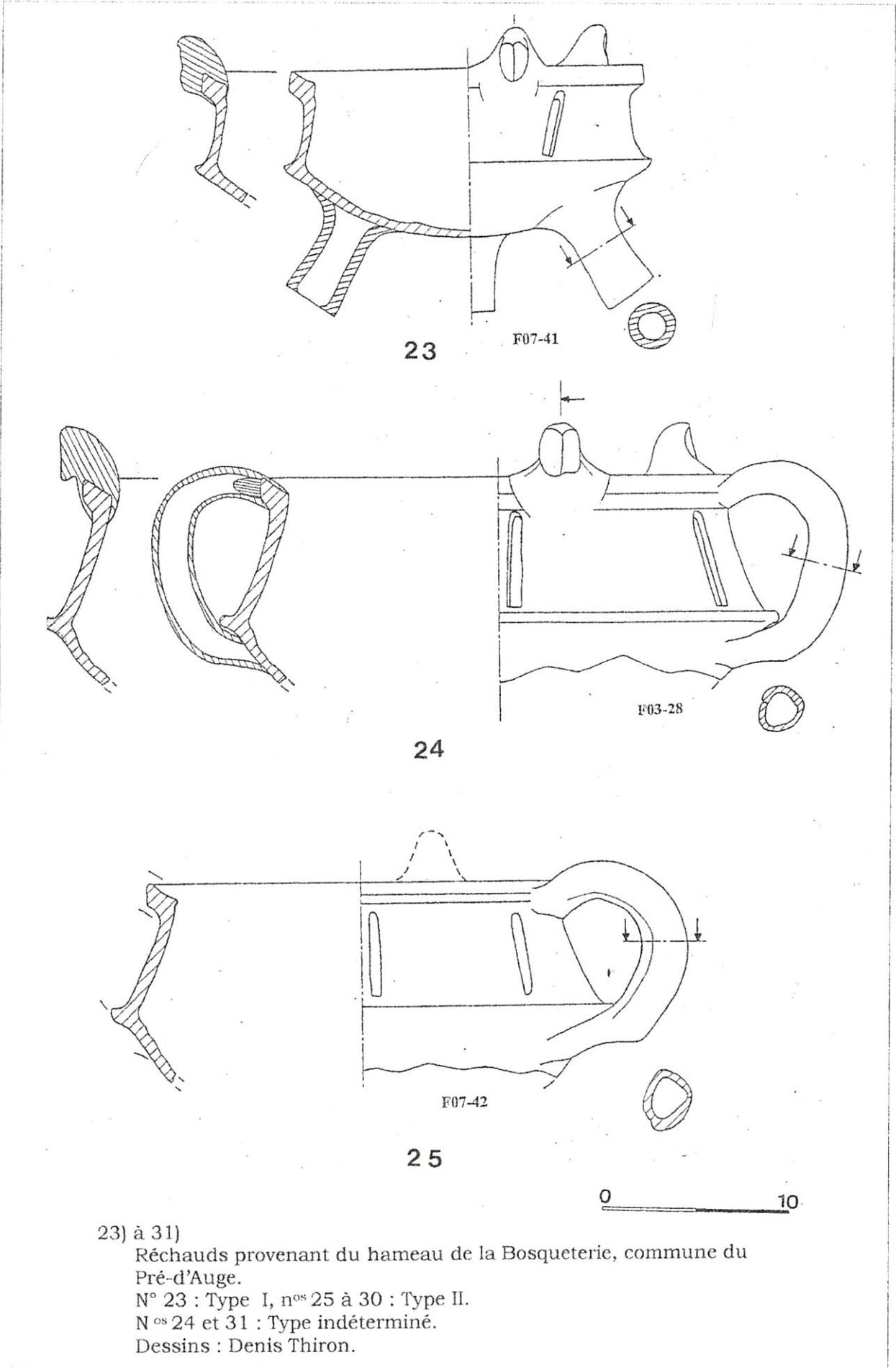
Anses latérales tubulaires.

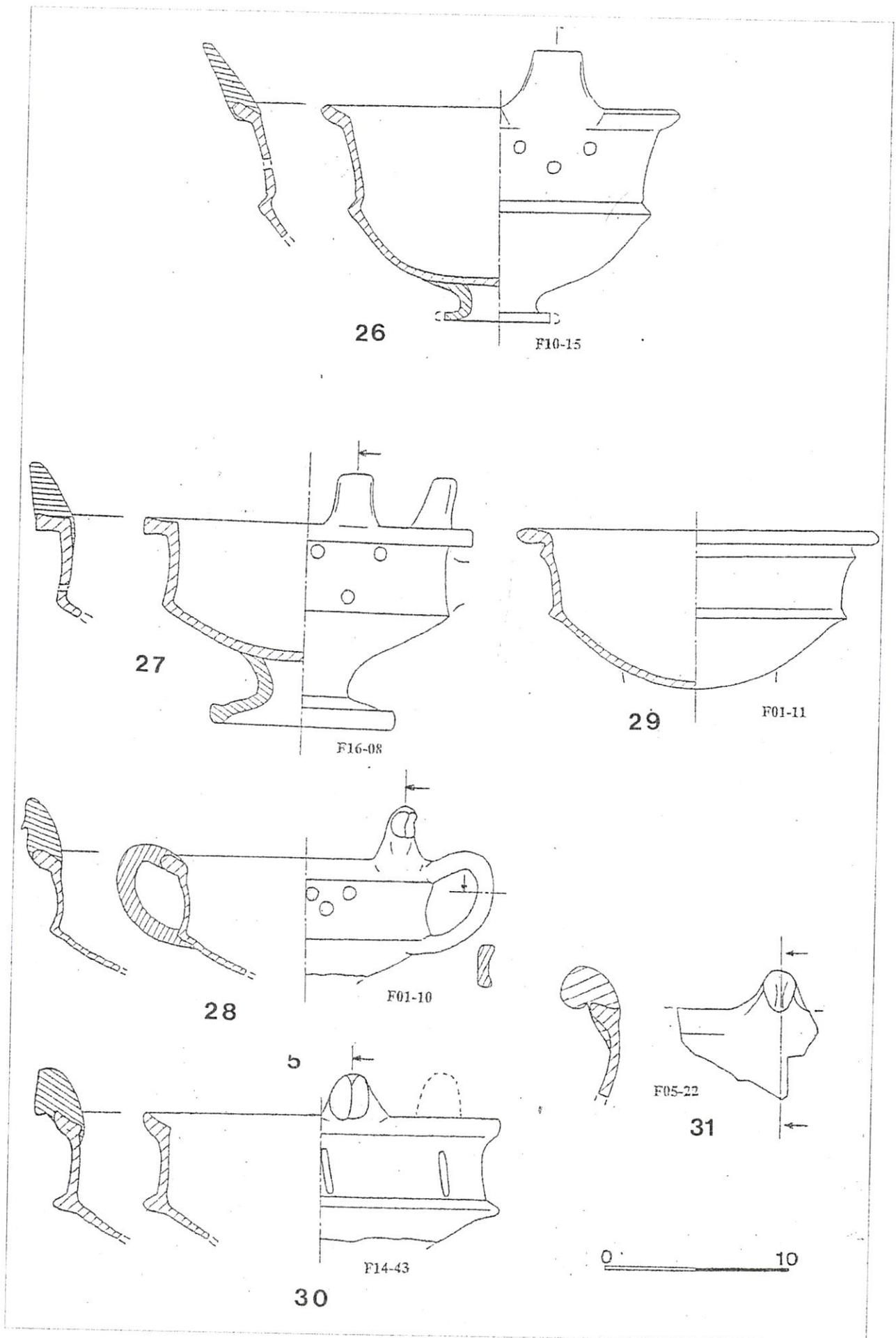
Marque estampée auprès de l'attache inférieure d'une anse, représentant une marguerite ou une rosette.

Lisieux, musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.



21) et 22)
Réchauds en laiton n° 21, en cuivre n° 22, présentés pour
comparaison.
Epoque XVIIIe siècle.
Collection particulière.







32

32) Fragment de tenon de réchaud.

Longueur : 7 cm.

Pâte blanc-rosâtre, glaçure verte.

Décor représentant un cygne tourné vers la droite. Au-dessus, attaches d'un autre relief représentant, peut-être, deux mains. Très beau relief attestant de l'habileté de certains potiers.



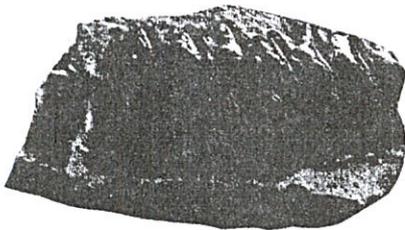
33

33) Fragment de tenon de réchaud.

Hauteur : 5 cm.

Pâte blanc-rosâtre, glaçure verte.

Représentation schématique d'un buste, la tête manque.



34

34) Fragment de bord de réchaud.

Longueur : 5,3 cm.

Pâte blanc-rosâtre, glaçure verte.

Attache d'un pied sur un bord de bandeau hachuré.



35

35) Fragment de bord de réchaud avec tenon simple.

Longueur : 6,5 cm.

Terre ocre-rose avec couverte blanche non glaçurée.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) **SAVARY** des **BRUSLONS** J : « Dictionnaire Universel de commerce » Paris, chez Jacques Estienne, 1723-1730, 3 volumes.
- 2) **HAVARD** Henry : « Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration » - Tome IV, page 678. Paris, Maison Quantin. 1887-1890. 4 volumes.
- 3) **HEROUARD** ou **HEROARD** Jean : « Journal sur l'enfance de Louis XIII, 1601-1628, publié par M.M. E. Soulié et E. de Barthélemy. Paris 1868.
- 4) **Collectif** : « Vivre au Moyen Âge – Archéologie du quotidien en Normandie, XIIIe – XIVE siècles », musée de Normandie – juin 2002.
- 5) **CALDERONI** Paola : « Un ensemble clos du XVIe siècle à Rouen (rue des Bons Enfants) ». La céramique du XIe au XVIe siècle, en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France, page 35, Université de Rouen, n° 202, 1995
- 6) **Collectif** : « Pots de terre, fragments d'histoire » - Notices 232 à 242. Rouen, musée départemental des antiquités. 28 juin-15 novembre 1999.
- 7) **RAVOIRE** Fabienne : « La vaisselle. La céramique ». Aspects méconnus de la Renaissance en Ile-de-France, page 184, musée archéologique du Val d'Oise. 1998-1999.
- 8) **RAVOIRE** Fabienne : « Un ensemble céramique du XVIe siècle, la fosse L1 des thermes de Cluny ». Archéologie médiévale, tome XXI, 1991, page 209, figure 11, forme 192.
- 9) **RAVOIRE** Fabienne : « Les jardins du Carrousel (Paris) de la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain ». (sous la direction de Paul Van Ossel. DAF, Paris 1998, page 180, figure 129, page 246, figures 201 et 203, édition de la Maison des Sciences.
- 10) **DILLY** Georges : « L'Âge d'or de la terre vernissée dans le nord de la France ». L'art de la terre vernissée du Moyen Âge à l'an 2000, page 66, musée National de la Céramique, Sèvres, octobre 1999, janvier 2000.
- 11) **PEARCE** A.G., **VINCE** and **JENNER** M. A. : « Médiéval Pottery ». London et Middlesex Archéological Society, 1985, page 44, figure 73.
- 12) **MORIERE** Jules : « Industrie potière dans le département du Calvados ». Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie. Association Normande, 1850.
- 13) **LEMAÎTRE** Claude : « La céramique domestique des ateliers du Pré-d'Auge et de la région de Lisieux ». Histoire et Traditions Populaires, n° 80, décembre 2002. Foyer Rural du Billot.
- 14) **THIRON** Denis : « Le Pré-d'Auge, la ferme de la Bosqueterie » - Document final de synthèse, Caen, 2002.